L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 3 JANVIER 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.,
Editeurs-Propriétaires:
G. F. WEISSE, N. DUFOUR,
E. DUVERGER, E. MAURY.
No 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 3 JANVIER.

Quatrième district.

On verra par un avis que publie aujourd'hui le shérif dans nos colonnes, que l'élection d'un membre de la Législature aura lieu dans le quatrième district représentatif le 15 de ce mois. Aux deux premières élections, on le sait, les voix se sont partagées également entre les candidats. Cette fois l'épreuve sera sans doute décisive.

EUROPE.

Nous trouvons dans les journaux du Nord quelques bribes des avis européens apportés par le *Canada* et transmis de Halifax par le télégraphe.

Une longue discussion a eu lieu à la Chambre des Communes d'Angleterre sur une motion de M. Brown demandant communication des papiers relatifs à la pétition de la Compagnie qui se propose d'établir une ligne de steamers à hélices entre Liverpool et l'Amérique du Nord.

Les ministres d'Angleterre et de Belgique ont présenté officiellement les lettres qui les accréditent comme représentans de ces deux pays à la Cour Impériale de France.

De nouveaux bruits d'un remaniement ministériel ont été répandus à Paris. On assurait également que les généraux d'Autpoul et Baraguey-d'Hilliers allaient être faits maréchaux.

L'Empereur Napoléon a mis en liberté un grand nombre de détenus politiques. Le *Moniteur* a également publié un décret qui consiste tous les proscrits et leur permet de rentrer en France s'ils promettent de ne rien tenter contre le gouvernement établi. Le décret n'excepte que les Français coupables de crimes odieux pour lesquels l'indulgence serait une coupable faiblesse.

Le ministère a pris la résolution de ne plus autoriser la construction de nouveaux chemins de fer en France avant que ceux qui sont déjà commencés ne soient achevés.

Le prince Albert, de Saxe, aspire en même temps que Louis-Napoléon à la main de la princesse Vasa. On pense que l'Empereur l'emportera sur son rival. A Paris on ne semble pas douter du succès des négociations entamées à ce sujet.

Quelque pacifiques que soient les intentions de Louis-Napoléon, l'Autriche est loin d'être rassurée. Elle ne craint pas que le nouvel empereur rompe avec elle, mais elle a peur qu'il ne veuille arrondir le territoire français. Les journaux de Vienne ont jeté l'alarme; ils disent que la Savoie, travaillée par des agens secrets, est à la veille de s'*annexer* à la France. Depuis que les Américains ont inventé ce mot pour les tronçons politiques de l'Union, on ne sort plus que de cet euphémisme en Europe. On ne rêve plus de conquêtes mais on est friand d'annexions. La Russie, la Prusse et l'Autriche se sont *annexé* autrefois la Pologne, et la France aujourd'hui paraît fort désireuse de s'annexer la Savoie. Louis-Napoléon, s'il faut en croire les feuilles ministérielles d'Autriche, a jeté les yeux sur le Piémont: elles ne le disent pas en toutes lettres, mais elles assurent qu'il s'est formé dans ce dernier pays un fort parti français et que ce parti désire ardemment que le Piémont s'incorpore à la France. Les articles publiés par les journaux autrichiens sont fort belliqueux: ils annoncent que Radetzki a demandé des renforts pour l'armée d'Italie et que le gouvernement se dispose à les lui envoyer.

Bien de nouveau de l'Espagne. Le général Narvaez a eu une longue entrevue avec la reine; on croit qu'il sera prochainement appelé au ministère.

La loi sur la presse a été votée par les chambres belges.

L'insurrection gagne du terrain en Chine: les troupes de l'empereur ont été battues dans plusieurs engagements avec les rebelles.

SITUATION DES BANQUES.

Le Bureau de Circulation nous a adressé son rapport mensuel sur la situation des banques de la Nouvelle-Orléans. Leur actif réalisable s'élève à $28,209,751 87 contre un passif remboursable de $21,613,095 07. Le tableau suivant représente le chiffre de leur circulation, celui de leurs dépôts et celui des espèces qu'elles possèdent comme réserve métallique:

Banques	Circulation.	Dépôts.	Espèces.
de la Louisiane	1,312,464 00	4,342,614 93	2,356,095 61
du Canal	1,831,552 50	2,531,[illegible] 25	1,531,545 00
de l'Et. de la Louis.	1,647,710 00	4,3[illegible] 00	2,251,527 00
des Artisans	641,625 00	2,5[illegible] 21	1,545,[illegible] 00
de l'Union	25,520 00	1,879 98	251,611 25
	5,472,651	15,786,946 85	8,346,794 46
des Citoyens	5,[illegible] 75	11,337 18	7,418 65
Association Consol.	6,[illegible] 79	2,041 81	36,259 50
	12,[illegible] 54	13,509 11	46,[illegible] 15
Total	5,486,946 04	15,810,314 96	8,387,[illegible] 61

Le capital que possèdent leurs succursales s'élève à un total de $1,352,992 48 et le montant des propriétés foncières qui leur appartiennent est de $1,454,259 17. Ces deux totaux se subdivisent comme suit:

	Capital des Suc.	Propriétés fon. ières
Banque de la Louisiane	338,407 63	194,[illegible] 84
Banque du Canal	251,894 47	331,[illegible] 50
Banque de l'Etat de la Louisiane	293,358 31	93,[illegible] 50
Banque des Artisans	138,[illegible] 00	130,379 45
Banque de l'Union	401,321 50	36,[illegible] 50
	1,352,992 48	857,929 46
Banque des Citoyens		546,[illegible] 57
Association Consolidée		49,[illegible] 14
		596,320 00
Total	1,352,992 48	1,454,259 17

L'ELECTION.

Caddo.—Le vote officiel de la paroisse Caddo est connu: le ticket whig y a obtenu les majorités suivantes:

Bordelon	60
Ray	61
Ogden	47
Avery	46
McWhorter	15
Thorpe	51
Hodge (sénat)	108
Douglass (chambre)	83

Natchitoches.—Les suffrages dans la paroisse de Natchitoches se sont partagés comme suit: Hébert, 333; Bordelon, 265; Farmer, 331; Ray, 261; Herron, 334; Avery, 262; Greneaux, 424; McWhorter, 173; Morse, 338; Ogden, 256; Carrigan, 333; Thorpe, 262. Pour le Sénat, M. Brown, démocrate, a obtenu 353 voix et M. Smith, whig, 327. Pour la Chambre: De Russy, démocrate, 319 voix; Bartlett, démocrate, 330; Bosley, démocrate, 274; Prudhomme, whig 290; Clark, whig, 288; Pinard, whig, 259. MM. Smith et Prudhomme, whigs, et Bartlett et De Russy, démocrates, sont élus.

St Martin.—La majorité de Bordelon dans la paroisse St-Martin est de 124 voix. Les autres candidats whigs ont reçu à peu près le même nombre de suffrages. M. T. C. Nicholls, whig, a été élu sénateur, et MM. Olivier, Thomas et Heard, whigs, représentans.

Rapides.—Dans cette paroisse les suffrages se sont divisés comme suit:

Democrates.		Whigs.	
Hébert	525	Bordelon	271
Farmer	523	Ray	267
Herron	512	Avery	265
Morse	509	McWhorter	271
Greneaux	509	Ogden	271
Carrigan	519	Thorpe	267
Sénat.			
Neal	480	Flint	307
Griffin	474	Wells	116

Texada et Labat, démocrates, ont été élus à la législature sans opposition.

Est Feliciana.—Les retours officiels d'Est-Feliciana sont connus; les voici:

Whigs.		Démocrates.	
Bordelon	329	Hébert	383
Ray	327	Farmer	382
Avery	319	Herron	380
Greneaux	320	McWhorter	380
Ogden	319	Morse	384
Thorpe	322	Carrigan	374

Patterson, démocrate, a reçu 401 voix pour le Sénat et a été élu: il n'avait pas de concurrent.

Pour la Chambre des Représentans, Hardesty, whig, a reçu 360 voix; Mosley, démocrate, 306; McRae, whig, 303; Haynes, démocrate, 345. Hardesty et Munday ont été élus.

M. Petin.—Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs que M. Petin fera mercredi prochain, en séance publique, un récit de sa dernière ascension en diverses villes qu'il ont accompagné. Cette lecture, qui aura lieu dans la salle d'Orléans, offrira un très vif intérêt. M. Petin profitera de l'occasion pour donner une explication de son système de navigation aérienne. Nous espérons que le public se portera avec empressement à la séance de l'habile aéronaute.

[illegible]

Guerre aux étrangers.—M. D. Cohen vient de publier un *Directory* pour l'année 1853. Toutes les adresses s'y trouvent et c'est sous ce rapport le guide le plus complet que nous ayons encore vu. Les listes de M. Cohen comprennent la Nile-Orléans, Carrollton, Jefferson City, Gretna et Alger. Le volume renferme trente-huit mille noms et résidences, accompagnés de toutes les indications nécessaires. On se ferait difficilement une idée de l'énorme travail qu'a nécessité cette compilation. Les informations les plus précises sont jointes au volume, telles que l'adresse des études des notaires, des bureaux d'avocats et de tous les bureaux publics en général. L'étranger y trouvera en un mot tous les renseignements qu'il peut désirer. L'ouvrage sort des presses du *Delta* et fait honneur aux typographes attachés aux ateliers de ce journal.

SPECTACLES.

Théâtre d'Orléans.—La reprise de *Semiramis* a lieu aujourd'hui. Ce chef-d'œuvre sera interprété par Mmes Widemann et Fleury-Jolly, M. Génibrel, etc.

Théâtre Américain.—Pour nous reposer des émotions du drame lyrique, le Théâtre Américain nous convie à ses désopilantes soirées. Là les acteurs sont des singes, des chiens et autres animaux dressés admirablement par M. Donetti. Le public semble prendre un goût particulier à ce spectacle.

Théâtre des Variétés.—Lola Montez fait ce soir, au théâtre des Variétés, sa première apparition devant le public orléanais. Elle joue dans un drame dont elle est elle-même l'héroïne, et qui est intitulé: *Lola Montez en Bavière*. Le prix des places a été augmenté.

Théâtre St-Charles.—La représentation de ce soir au théâtre St-Charles est au bénéfice de Mlle Julia Dean. Elle jouera dans la tragédie de "Yazio, ou la Femme Italienne," Mlle Vallée dansera la Cracovienne, et Mlle Virginie Kemble chantera: "My Happy home." Le spectacle se terminera par la comédie: "The Morning Call."

Chronique Locale.

Elections.—L'élection des Directeurs de la Compagnie du Chemin de fer de la Nile-Orléans et de Carrollton, aura lieu lundi prochain, au bureau de la Compagnie.

—Les Actionnaires de la Compagnie du Chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain, éliront aujourd'hui, de 10 heures à midi, les Directeurs de cette Compagnie.

Hôpital de Charité.—Voici le rapport hebdomadaire de l'hôpital de Charité:
Admissions, 305—Morts, 42.
Sorties, 254—Malades en traitement, 988.

Enquête.—Le coroner a tenu, samedi, dans la rue St Philippe, une enquête sur le corps d'une petite fille du nom de Frederika Kosling. Le jury a déclaré qu'elle est morte de la poitrine.

Frederika est née en Allemagne et était âgée de 8 ans.

Incendie.—Le feu a pris hier matin à 2 heures, à la cheminée d'une maison à l'encoignure Douane et Robertson. Les flammes ont été promptement éteintes.

—C. B. McHenry a été arrêté samedi soir, pour bris de paix. Il opposa de la résistance à l'officier de police Dunn et essaya de lui porter un coup de couteau. L'accusé a été conduit en prison pour y attendre l'examen de son affaire.

Arrestation.—La police du Deuxième District a arrêté, samedi, une femme du nom de Mary Ann Jones, qui est accusée d'avoir volé à John Moran une montre et une chaîne en or évaluées $100. Le recorder Génois, après avoir entendu le témoignage du plaignant, a envoyé Mary devant la 1re Cour de District.

Assaut et Batterie.—A. Lossatte a été arrêté hier dans le Deuxième District, sous la prévention d'avoir commis un assaut et batterie, dans la rue des Remparts. L'accusé a fourni caution pour répondre de sa comparution.

—Louisa Thompson et Susan Anderson alias Brown, accusées de vagabondage, ont comparu hier devant le recorder Génois, qui les a envoyées pour un mois à la maison de travail.

Arrestation.—Louis Dubreuil, h. c. l. a été arrêté samedi soir, dans le Deuxième District, sous l'accusation d'avoir assailli sa tante et d'avoir, en outre, opposé de la résistance et frappé l'officier de police qui l'a arrêté. Le recorder Génois, après avoir interrogé les témoins, a envoyé Dubreuil devant la 1re Cour de District.

Longévité.—Un homme de couleur du nom de Louis Déléry est mort hier, dans la rue St-Philippe, à l'âge de 120 ans.

Meurtre.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps d'une femme nommée Day, qui a été trouvée morte dans une maison de la rue d'Espagne. Le corps de la défunte portait des traces nombreuses de coups et sa tête était fracassée. Le jury a déclaré que Mme Day est morte à la suite de coups qui lui avaient portés son mari Stephen Day. Le coroner a immédiatement fait conduire l'accusé en prison.

Le correspondant du *New-York Herald* écrivant de Washington à ce journal lui apprend que les négociations entre l'Angleterre et les Etats-Unis pour l'adoption d'un traité de réciprocité commerciale sont presque terminées. Le ministre anglais M. Crampton est d'accord avec M. Everett, secrétaire d'Etat, sur les bases du traité, mais il attend de nouvelles instructions de Londres. On ne pense pas que le traité puisse être soumis au sénat pendant la présente session.

On sait que le maire de New-York avait frappé de son veto une ordonnance du Conseil des Aldermen portant qu'un railway serait construit au milieu de Broadway. Une dépêche télégraphique nous apprend que le Conseil a voté de nouveau l'ordonnance à la majorité requise pour détruire l'effet du veto. New-York aura donc son chemin de fer intérieur. Puisse la Nouvelle-Orléans avoir le sien! Qu'on établisse un railway entre la limite supérieure de Lafayette et les casernes. La ville entière ne formera plus dès lors qu'un tout homogène et nous ne verrons plus un seul quartier prospérer au détriment des autres. La population qui s'agglomère sur un seul point se répandra également dans les quatre districts, sûre d'être toujours rapprochée du centre des affaires, grâce à la rapidité et à la régularité des communications. Il est impossible que les omnibus fassent le même service qu'un chemin de fer. Ils rencontrent trop d'obstacles sur leur route, sont obligés de faire trop de détours, et ne font guère gagner de temps aux piétons. Ils seront toujours utiles, mais ce n'est pas une raison pour ne point exécuter une importante amélioration. Si on avait consulté les cochers et les administrateurs de diligences, *coaches* et autres véhicules, eût on jamais placé une locomotive sur un chemin de fer? A chaque pas que l'on fait en avant on rencontre inévitablement un obstacle: cet obstacle, il faut savoir le franchir, voilà tout. Espérons donc que la Nouvelle-Orléans, de même que New-York, aura son chemin de fer intérieur et que les intérêts du peuple prévaudront sur ceux de quelques individus. Ce railway sera d'ailleurs trop utile au deuxième et au troisième districts pour qu'aucune opposition vienne de cette partie de la ville.

M. Pierce ne peut plus faire un pas qui ne soit commenté par la presse. Le 27 du mois dernier le Président élu se trouvait à Boston et eut à Tremont House une entrevue avec MM. Hauter, Nicholson et Caleb Cushing. On assure qu'il a été question entre eux de la composition du futur cabinet.

Le steamer *City of Manchester* est arrivé à Philadelphie le 27 du mois dernier, venant de Liverpool qu'il a quitté le 8 décembre.

Haïti.—Il a été reçu à Baltimore des avis de Port-au-Prince jusqu'au 14 courant. A cette date la fièvre jaune sévissait dans la ville et plus de cinquante Américains y avaient succombé.

L'hiver au Canada.—Nous lisons dans le *Canadien* de Québec sous la date du 17 courant:

La Navigation peut maintenant être considérée comme définitivement close. Le vapeur *Rowland Hill*, parti d'ici mercredi soir, 15 décembre, est arrivé sain et sauf aux Trois-Rivières le 16, après avoir passé la nuit au Platon, où il n'y a point de phare. Le capitaine Ryan compte aller à Montréal cette après-midi. Il a rencontré beaucoup de glaces.

Les bateaux à vapeur traversent encore aujourd'hui entre Québec et la Pointe-Lévy.

Il est tombé de la neige en assez grande abondance depuis la nuit dernière, mais poussée par un gros vent de nord-est qui l'empêchera de faire de bons chemins.

FABRICATION DU SUCRE.

M. Cartwright, chimiste distingué, nous communique la lettre suivante que nous publions avec empressement. La question de la fabrication du sucre est d'une importance vitale pour les planteurs de la Louisiane, et nous nous ferons toujours un devoir d'ouvrir nos colonnes aux communications qui nous seront adressées par les hommes spéciaux. Les lignes suivantes seront lues avec un vif intérêt par tous ceux qui se préoccupent de l'avenir réservé à l'industrie sucrière dans cet Etat.

Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1852.
Monsieur O. Roubieu,
Nouvelle-Orléans.

Monsieur,

J'ai reçu l'échantillon de sucre que vous avez eu la bonté de me faire parvenir de la part de M. P. M. Lapice, sucre provenant de sa plantation de St-Jacques et travaillé selon ses vues dans sa sucrerie connue sous le nom de *Paragon Sugar Works*. Permettez-moi d'entrer dans quelques détails sur les résultats obtenus par l'analyse de ce sucre. J'ai fait porter ces échantillons au laboratoire de chimie du professeur Riddell, et les phénomènes observés par les deux MM. Riddell, par moi et par le professeur Eaton, de New-York, et quelques autres, prouvent que ce sucre est parfaitement pur, plus pur et meilleur que le sucre [illegible] raffiné du commerce. M. W. P. Riddell, A. M. qui s'est beaucoup occupé de la nouvelle méthode, et intéressante de la chimie optique, expérimenté sur ce sucre par le lumière polarisée avec le même et le plus perfectionné modèle de Soleil qu'il vient de recevoir de Paris. Selon le professeur Riddell [illegible] [illegible]

M. Lapice n'a pas seulement [illegible]

ce qu'il a obtenu en faisant un sucre entièrement pur par le procédé de premier jet, se rattache à une question scientifique très intéressante et qui est d'une immense importance pour la prospérité sucrière de la Louisiane. Cette question est celle-ci: Y a-t-il dans une canne bien mûre d'autre sucre que celui que nous appelons dextrogyrate? Harvey soutient qu'il n'y en point, et que la mélasse, la glucose et la matière saccharine non cristallisable que nous appelons *lævogyrate*, parce qu'il produit une rotation de la lumière polarisée, à gauche, sont le résultat de la décomposition ou du travail de certaines affinités chimiques qui ont lieu après que les cannes ont été coupées et que la liqueur en a été exprimée. Vingt minutes après que le jus a été extrait de la canne, certaines actions et réactions chimiques se produisent, et il se forme une matière saccharine non cristallisable qui produit la rotation de la lumière à gauche. Guidés par ce fait important, beaucoup de planteurs louisianais ont adopté la nouvelle méthode de faire passer de suite sous la forme solide le sucre liquide pur, dégagé de toute matière étrangère, avant que certaines modifications chimiques n'aient eu le temps de se déclarer. C'est le seul moyen d'obtenir du sucre pur et un rendement plus considérable.

L'ancienne routine qui consiste à s'arrêter à moitié chemin, avec une proportion plus ou moins considérable de matières étrangères, en état de fermentation, contenues dans le sucre et qui activent sa décomposition, et d'attendre jusqu'à ce qu'on puisse purger, le sucre de ces impuretés par le procédé du raffinage, pourrait se comparer à l'ignorance ou à l'incurie d'un boucher qui, après avoir abattu un bœuf, le laisserait baigné dans son sang et dans les autres impuretés jusqu'à ce que des signes de décomposition fussent visibles, et qui alors aurait recours au charbon ou autres agents chimiques, pour arrêter et détruire un commencement de putréfaction, tandis qu'il aurait dû se hâter de séparer la chair des intestins, et de préparer la viande pour la consommation, avant que la décomposition ait eu le temps de s'introduire. C'est un fait dont on a voulu douter, mais qui n'en est pas moins prouvé par la science, que le sucre de canne pur est tout autant un produit vital que le sang et la chair des animaux; ainsi donc, aussitôt que la canne est coupée, elle devrait être traitée avec des procédés aussi prompts, afin d'en faire du bon sucre, que ceux qu'on emploie pour conserver saine la chair des animaux qu'on a abattus. Les courtiers de sucre savent bien comme moi que le sucre de la Louisiane, soit qu'il ait été fabriqué par l'ancien procédé ou le nouveau, est beaucoup meilleur que celui de Cuba ou de climats plus chauds. Il faut une température un peu froide pour conserver tous les produits vitaux après l'extinction de la vitalité, soit que vous traitiez ce produit vital végétal connu sous le nom de canne à sucre ou cet autre produit vital animal que nous appelons chair et que nous voyons tous les jours sous la forme de viande de boucherie. Une température très élevée, à cause de la décomposition rapide de la matière vitale lorsque le principe de vie a cessé, est tout aussi peu favorable à la fabrication du bon sucre qu'à la préparation du bon porc. Le sucre vital ou dextrogyrate a certaines propriétés qui, dans beaucoup de cas, sont en raison inverse des sucres chimiques ou lævogyrates y compris la glucose, et lorsqu'il est pur, il est supérieur au sucre en pains et doublement raffiné du commerce, qui contient toujours plus ou moins de sucre chimique, produit malsain qui donne des vers, prédispose au scorbut, donne à la peau une teinte maladive et gâte les dents. Au contraire, le sucre de canne *pur* engraisse, est nourrissant, guérit le scorbut, améliore la qualité du sang, donne un teint frais, tue les vers et loin d'être mauvais pour les dents, comme le sucre chimique qui contient un acide, on en fait (de sucre de canne pur) un bon dentifrice. De plus il tempère jusqu'à un certain point les effets nuisibles du thé et du café sur le système nerveux. Dissous dans de l'eau ou du lait, il donne un breuvage très sain et fortifiant, qui remplace pour le travailleur ou le pauvre en général la bière et les autres boissons alcooliques. C'est pour moi, monsieur, un bien grand plaisir de reconnaître dans la personne qui a si bien réussi à faire un sucre pur dextrogyrate, directement du jus de la canne tout frais, un ancien voisin et ami qui depuis plus de vingt ans est, à juste titre, considéré comme le Napoléon des planteurs de coton: les améliorations qu'il a introduites dans l'exploitation de l'agriculture cotonnière sur une grande échelle et surtout pour l'amélioration de la condition des esclaves, ont été généralement adoptées et l'ont déjà placé au premier rang parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
votre obéissant serviteur,
SAM. A. CARTWRIGHT.

FEUILLETON.

LE VEAU D'OR.

ROMAN POSTHUME
DE FRÉDÉRIC SOULIÉ,
Terminé par M. LEO LESPÈS.

Deux Ombres.

IX.

La même journée vit rentrer dans Paris presque tous les acteurs principaux de la tragi-comédie gouvernementale qui venait d'agiter le Wardenburg.

Cette journée fut celle où l'héritier légitime de ce royaume figurait sur les bancs de la cour d'assises, comme si la Providence eût voulu réaliser d'une façon si éclatante, et en faveur d'un honnête homme, ces consolantes paroles de l'Ecriture: «Celui qui s'abaisse sera élevé, celui qui s'humilie sera glorifié.»

Dabiron arriva dans la matinée, car il avait pris l'avance sur tous les autres et payait quadruples guides, pressé qu'il était de *sauver la caisse*, selon l'expression de son cousin Bilboquet.

Latanoff arriva vers midi, Tiennette vers deux heures, et M. Masson à trois et demie.

Montreuil seul n'arriva que le surlendemain, lui si alerte quand Framboisy l'aiguillonnait. Aucun mobile, c'était évident, n'activait plus la marche de celui que la langue allemande, si docile au néologisme, eût appelé l'intriguantissime; aucun, si ce n'est le désir de quitter l'humiliant théâtre de sa dernière défaite. Mais Montreuil était de ces natures ardentes qui n'ont de fougue que pour l'attaque, et qui, l'élan passé, quand on a sonné l'heure du dernier revers, ils soucieuses et découragées, n'ont plus même la force de battre en retraite. L'état fort modeste de ses finances ne lui eût pas permis d'ailleurs de payer aux postillons le zèle et la fatigue de leurs chevaux. Il laissa donc les pauvres bêtes le ramener, comme eût dit le dernier des Lafleur,

. . . . . L'œil morne et la tête baissée,
Pour mieux se conformer à sa triste pensée.

Nous savons ce que Tiennette, Latanoff et M. Masson s'étaient empressés de faire le jour même de leur retour, chacun de son côté.

Quant à Dabiron, après avoir mis pied à terre à l'hôtel de la Paix, rue Castiglione, il confia au cuisinier, à l'étuviste et au barbier le soin de réparer les outrages d'une aussi longue route; après quoi il se rendit chez le baron d'Appencherr, dans une voiture de remise, au fond de laquelle il se tint caché par vanité, ou le devine, plus que par modestie.

Il lui fut répondu que le baron était à la cour d'assises, ou l'avait appelé le procès de d'Aronde.

Sans se livrer aux réflexions philosophiques dont ce procès eût pu être le texte pour un esprit moins millionnaire, Dabiron écrivit séance tenante au baron, pour lui annoncer qu'il reviendrait dans la soirée. L'ex-grand trésorier du Wardenburg déposa en même temps, dans les mains du caissier de cette maison ou si peu de temps auparavant il était vu commis à dix-huit cents francs par an, les deux millions et demi que lui avait valus la baisse, pour être ajoutés aux quatre dont il s'était trouvé redevable à la hausse. Il remonta ensuite dans sa voiture et se fit ramener rue Castiglione, où il resta confiné dans son appartement. Onze heures du matin sonnaient. La journée lui parut d'une longueur désespérante. Comment bagenauder, en attendant l'heure de l'important rendez-vous qu'il venait de fixer au baron? Lire, écrire? dormir? faire de la musique? Le ci-devant courtier n'avait jamais donné dans de pareils travers. Ses goûts intellectuels n'allaient guère au delà de l'écarté, du lansquenet, des paris de steeple-chase, des intrigues de coulisse, des amourettes de Mabille, des déjeuners de Tortoni, des dîners de Véfour et des soupers de la Maison-d'Or. Mais aucune de ces distractions, qui lui paraissaient plus nécessaires que jamais, n'était de saison à cette heure. Quant à la vie humble, je fais, il n'était plus nécessaire d'un mieux rentrer dans le monde, qu'on en eut cent il n'en eut pas sans raison que le spéculateur en dix fois ruiné, qui avait payé ses derniers créanciers de Bourse au moyen d'une fausse nouvelle de suicide, tenait à se réparaître, après avoir complètement liquidé son passif, qu'avec l'indispensable prestige, non seulement de l'immense fortune qu'il devait à ses économies de grand trésorier, mais encore et surtout de l'étroite alliance qu'il convoitait. Cette alliance avec la maison de banque d'Appencherr, une des plus opulentes et des plus importantes de l'Europe, lui semblait à tant plus de mérites dans sa position, qu'il en rêvait [illegible] de mauvais bruits, répandus à dessein par Tiennette, pour recouvrir la défunte baronne jusque dans sa mémoire; bruits sinistres, dont le mari seul n'avait jamais eu connaissance, que le suicide de la femme avait accrédités, et qui avaient rendu fort odieux l'amant, cause présumée de ce terrible catastrophe.

Pour tuer le temps, en attendant cette double réhabilitation qui était désormais l'idée fixe de sa vanité, Dabiron s'amusa à *faire des chiffres*, comme l'habitude s'en était imposée à lui, et le papier lui permettant d'avoir été inventé. Entre autres problèmes dont il trouva la solution, nous citerons les deux suivants: le déterminer combien de fois il lui faudrait encore restaurer et abattre, pour arriver, par la hausse et la baisse alternatives, à égaler financièrement la maison Rothschild; 2o chercher combien de lieues ferraient les six millions cinq cent mille francs qu'il possédait déjà, en les alignant les uns au bout des autres, sous forme de pièces d'or, d'écus de cinq francs et de gros sous.

Tandis que Dabiron consacrait ainsi aux nobles travaux de l'esprit une journée qui s'écoulait, trop à son gré, avec une désespérante lenteur, [illegible] ... dans son appartement [illegible] ... d'Appencherr.

Le baron avait trouvé chez lui, à son retour de la cour d'assises, la clef de Simonne, la lettre de bien-venue de Dabiron, et le rapport quotidien du chef de son cabinet. Ce rapport, dont les ordres pourraient passer pour le trisse préface, n'avait pas [illegible] ... [illegible]

Le défunt [illegible]

la vérité à défaut de son honnêteté avait cessé à l'imbécile vieillard, le baron se voyait dans l'impossibilité de satisfaire à ses engagements. La faillite était inévitable, et, qui sait? la banqueroute peut-être, car l'emploi des derniers fonds envoyés d'Allemagne par Dabiron serait regardé comme contraire à la bonne foi, ayant procédé de trop peu de jours la cessation de paiements. Cette circonstance pouvait être invoquée comme frauduleuse par la déposition.

Le baron se trouvait donc complètement à la merci de Dabiron, et n'avait plus d'autre bonne chance que celle de dispenser de la solde avec le principal créancier. Celui-ci lui ayant exprimé de nouveau dans sa lettre combien il serait heureux, de former avec sa maison un double lien, et comme gendre et comme associé, le baron saisit avec empressement ce dernier moyen de salut. Après s'être muni d'un papier important dont il pensait avoir besoin, il se rendit immédiatement dans l'appartement de Julie. Il la trouva installée devant son secrétaire, dans la pièce même où sa mère était morte, et dont, par ce motif, elle avait fait son oratoire et son bureau, le paisible asile de la prière et de la méditation.

La jeune fille achevait, comme nous l'avons vu, de couler aux feuillets de son journal toute l'admiration que lui inspirait l'éloquence dont son cousin Léonce s'avait pas pu trouver l'occasion de faire usage dans le procès d'Aronde.

—Mon Dieu, papa, qu'avez-vous donc? s'écria-t-elle avec inquiétude, en remarquant la pâleur du baron.

—Moi, mon enfant? je n'ai rien, je t'assure! Je viens au contraire t'entretenir d'une chose qui ne manque pas de gaîté, surtout aux oreilles des jeunes filles. Tu devines qu'il est question de ce mariage dont nous avons déjà causé. Le but de ma visite est de te demander un consentement définitif.

—Vous savez, mon père, répondit Julie, devenue fort pâle à son tour; vous savez qu'avant toute discussion à ce sujet, vous devez me montrer la lettre par laquelle ma pauvre mère vous aurait demandé elle-même de consentir à cette union.

—La voici, répliqua triomphalement le baron, en remettant à sa fille à sa fille le papier dont il s'était muni à dessein.

Julie le prit, l'examina, le porta pieusement à ses lèvres et lut enfin ce qui suit, d'une voix tremblante de crainte et de respect:

«Monsieur le baron,

«Si j'en crois les pressentiments, que vous traiterez de puérils sans doute, mais dont je ne puis me défendre, je n'ai pas longtemps à encourir notre chère fille de la protection dont sa jeunesse a besoin, et que vos nombreuses affaires, je dirai même les agitations de votre vie, ne vous permettraient pas de lui donner, dans le cas où je viendrais à mourir.

«Ce n'est pas, d'ailleurs, comme jeune fille seulement que la femme a besoin d'une main qui la soutienne, qui la défende contre elle-même autant que contre les autres, au milieu des toutes les séductions du monde: c'est pendant toute sa vie; et, s'il en est que le vertige saisit, égare, entraîne et brise quelquefois, soyez-en sûr, monsieur, c'est que celles-là étaient isolées, frêles roseaux dont rien n'étayait la faiblesse contre les vents d'orage.

«Je serais donc délivrée d'un bien cruel tourment, je vous le confesse, si vous consentiez enfin, dès aujourd'hui, et à tout événement, à ce que M. Dabiron, contre lequel vous n'avez élevé que de bien vagues objections, nous rapprochât l'un et l'autre, à titre d'époux, dans ce nécessaire et perpétuel protectorat.

«Je mourrais alors moins inquiète, si tant est que mes prévisions ne soient pas vaines.

«Faites donc cela pour moi, monsieur, je vous prie, comme vous le feriez pour une mourante.

«Qui sait? ce vœu, que je vous adresse en parfaite santé cependant, ce simple vœu a peut-être tout le caractère d'une dernière volonté. Dieu seul connaît l'avenir.

«Agréez d'avance, monsieur le baron, l'expression de toute ma gratitude, si vous m'accordez, comme je n'en doute pas, le concours que je sollicite ici de vous, pour le bonheur de notre chère enfant.

«Gertrude Dupessis,
«baronne d'Appencherr.»

Julie éprouva un douloureux serrement de cœur à la lecture de cette lettre, dans le ton sinistre et froid de laquelle se révélait, avec l'indifférence profonde des deux époux l'un pour l'autre, ce projet de suicide inspiré par le remords autant que par le désespoir, et dont l'exécution devait suivre si près.

—Tu le vois, mon enfant, reprit le baron, je n'avais point imaginé cette épître pour le besoin de la cause. Or, tu m'as promis d'obéir au dernier vœu de ta mère, si je t'en fournissais la preuve écrite. La voici de sa main même. Je viens donc réclamer l'accomplissement de ta promesse.

—Mon père, répliqua la jeune fille, qui avait essuyé ses yeux pendant que le baron parlait, il y a un *post-scriptum* que je n'avais pas lu, à cause des pleurs qui m'obscurcissaient la vue. Mais je puis lire maintenant. Ecoutez, je vous prie:

«P. S. Il est bien entendu, monsieur le baron, que la question reste entièrement subordonnée au libre arbitre de notre bien-aimée fille, même après votre consentement. Des que vous l'aurez donné, je solliciterais bien, mais uniquement par le raisonnement et par la prière. Si elle refuse, mon intention, pas plus que la vôtre assurément, n'est de contrarier ses sentiments. Cela fait trop de mal! La contrainte, sous quelque forme qu'elle se déguise, est toujours la funeste origine de la froideur, pour ne pas dire de la haine, qui finit par jeter la discorde, le désordre, le crime, dans tant de ménages!

«En ce cas donc, si ce que je redoute arrive, il ne me restera plus qu'à la recommander à Dieu, ce protecteur suprême de ceux qui n'en ont plus d'autres.»

—Eh bien! mon père, vous avez entendu?...

—Moi!........ non........ c'est-à-dire........ j'ai bien entendu........ je ne sais quoi........ des mots........ mais sans trop bien comprendre........ car enfin, relis le corps de la lettre; le vœu de ce mariage y est exprimé avec insistance, avec raisonnement à l'appui, avec toutes les beaux de la Saint-Jean, comme on dit.

—Oui, mais j'ai le quelque part que c'était le *post-scriptum* des femmes qui renfermait toujours leur véritable pensée. Or, celui de ma bonne mère me laisse une liberté complète, et je vous préviens, mon cher papa, que je suis tout à fait résolue à user de la permission.

—Que veux-tu dire? demanda avec anxiété le baron, qui se voyait pris à son propre piège.

—Que je refuse irrévocablement votre candidat.

—Ah! par exemple! malgré le dernier vœu de ta mère!....

—Malgré l'avant-dernier, s'il vous plaît, car le dernier, c'est celui du *post scriptum*, c'est celui de ma liberté, et, comme on dit aussi, aux derniers les bons.

—Mais, malheureuse enfant! reprit le baron, qui rentra le moment venu d'aborder enfin les véritables motifs de sa démarche, nonobstant la répugnance qu'il éprouvait naturellement, à faire de tels aveux; mais, malheureuse enfant! tu ne sais pas quelles conséquences terribles peut entraîner ton refus! Sache-le donc: je suis horriblement gêné!

—Vous, gêné, mon papa!...... Est-ce qu'un père peut jamais l'être, quand ses enfans ont de la fortune? Or, vous m'avez dit bien des fois qu'avec l'héritage de ma bonne mère et celui de ma chère mère grand, j'avais...... combien disiez-vous?...... quelque chose comme sept ou huit millions, à moi appartenant, non compris......

—Ceux que je n'ai plus!

—Ni ceux que grand-père me laisserait encore.

—Ah! oui, compte aussi sur ceux-là, après la sottise que j'ai faite aujourd'hui!

—La sottise de dire la vérité en faveur de M. d'Aronde? Oh! papa!....

—Mais non..... je le sais bien..... J'ai fait mon devoir..... je ne le regrette pas..... j'en suis seulement ou ne peut plus fâché; voilà tout. Car enfin, je te le répète, je suis horriblement gêné. Je comptais sur des recettes qui..... je comptais pas sur des pertes dont..... je comptais sur....., que sais-je? une foule de choses que tu ne comprendrais pas, toi qui n'entends rien aux affaires. Bref, je me vois dans l'impossibilité de payer demain, à bureau ouvert, ce qui est le crédit, l'honorabilité, l'existence même d'une maison, un tas d'imbéciles qui, depuis quelques jours, je n'en sais pourquoi, s'en viennent faire queue à ma porte, tous à la fois, pour demander que je les rembourse, sous prétexte que je ne puis pas les rembourser. On n'est pas plus illogique! Moutons de Panurge, va!

—Combien donc vous faudrait-il, papa, pour désintéresser tous ces gens-là?

—Oh! mon Dieu, une bagatelle en temps ordinaire, deux, trois, quatre millions, plus ou moins. Certes, j'ai de quoi payer, et largement, mais je ne l'ai pas.

—Je ne puis comprendre......

—Parbleu! ce n'est pas à ton âge qu'une femme peut..... C'est là de la haute banque, voilà tout! Il n'y a que des hommes..... et encore quand ils sont très forts...... En un mot, ce que j'ai n'est pas disponible. Or, en pareil cas, c'est absolument comme zéro. L'échéance est tout ici. Est-ce des millions aux antipodes, qu'on n'en est pas moins poursuivi pour cent sous à Paris.

—Ah! ce sont là ces poursuites que tu m'inquiètes. Si j'en veux pas d'argent, mon cousin Léonce est là, et vous avez vu aujourd'hui comme il s'entend à les gagner!

—Ce n'est de moins pas la bonne volonté qui lui manque, j'en conviens. Mais l'éloquence possible de ton M. Léonce n'a que faire ici. Je dois, il faut payer, il n'y a pas de M. Léonce qui tienne!

—Eh bien! papa, permettez-moi de vous offrir la somme qu'il vous faut.

—Je te remercie de l'intention, ma chère enfant, et c'est là un bon trait de ta part; mais à supposer que je fusse homme à accepter la généreuse proposition, ce que je ne crois pas, ce serait tout bonnement impossible. Tu es mineure, et tu ne peux disposer de ta fortune sans l'agrément du conseil de famille. Or, ce conseil est composé de moi, ton tuteur naturel; de M. Léonce, l'éloquent avocat que tu sais; de M. Duplessis, mon charmant beau-père. Tu comprends avec quel empressement cet aimable vieillard y donnerait son consentement, après la séance d'aujourd'hui! Qui sait, d'ailleurs, ce qui lui pend à l'oreille, à lui-même, avec son action de faux témoignage! Autre agrément de famille! Ma vérité, il y a des veines dans la vie où les plus grands de tous les malheurs semblent s'accumuler sur la tête des gens [illegible]

[illegible]

morte, où il ne semble la voir encore ...... où, pour rien au monde, je ne voudrais te tromper par un indigne mensonge, toi, notre unique enfant. Je le répète, ton consentement c'est le salut; ton refus, c'est la ruine, la honte, le déshonneur!

—Il suffit, mon père, répondit Julie, qui parvint à contenir les plus cruelles émotions que puisse subir une jeune fille, et dont le geste, l'attitude et la physionomie exprimèrent subitement une douloureuse mais ferme résignation. J'aime mon cousin Léonce, ce n'est pas mystère pour vous, et moi aussi, je le sais. Mon bonheur, je le jure, bien plus vivement encore, de mourir plutôt que j'y renonce, mon bonheur n'est rien d'être sa femme. Mais vous n'avez pas fait en vain appel à mon dévouement. J'épouserai M. Dabiron, mon père!

—Ah! chère enfant, tu me sauves l'honneur....

Le baron fut interrompu dans son remerciement par l'entrée subite de Lafolie, qui venait le prévenir que M. Dabiron était là et demandait à lui parler.

—Où monsieur le baron désire-t-il que je le conduise? ajouta le vieux serviteur.

—Hé! mais parbleu, faites-le entrer ici, ou cher monsieur Dabiron! répondit-il.

—Oui, monsieur le baron, je vais le faire entrer ici..... ici même!..... répliqua Lafolie en sortant, et avec une inexplicable étrange.

—Puisque tu consens, ajouta le baron en s'adressant à sa fille, il n'est pas mal que tu vois à tout de suite; la présentation se trouvera ainsi toute faite. Ce sera autant de gagné sur les salamalecks.

—Non, non, non père, répondit Julie, dont les larmes se firent jour tout-à-coup, à travers le premier obstacle de sa résignation. La présence de cet homme me serait trop pénible en ce moment. Je vous laisse l'épouser, mais je ne veux pas le voir!

—Oh! je reconnais bien là les jeunes filles.... mais à ton aise, mon enfant: tu te feras plus tard à son aspect; on se fait à tout, même à la vue de son mari.

(*A continuer.*)

AU PUBLIC.

J'ai l'honneur d'annoncer aux abonnés et patrons de l'*Abeille* que j'ai vendu à MM. S. Harby, rédacteur de la partie anglaise, N. Dufour, rédacteur de la partie française et E. Duverger, comptable, les trois-quarts de la propriété du journal, restant moi-même intéressé pour un quart. Le journal sera publié sous la raison sociale de G. F. Weisse & Cie.

Je saisis cette occasion pour remercier le public du patronage libéral que l'*Abeille* a constamment reçu. J'ai la confiance que, comme il n'y a de changé dans le personnel et la direction du journal que la position relative des nouveaux associés, cette haute faveur leur sera continuée. De leur côté, ils n'épargneront aucun effort pour la mériter.

Nile-Orléans, 1er janvier 1853.
G. F. WEISSE.

Les nouveaux propriétaires n'ont presque rien à ajouter aux lignes qui précèdent. Ils restent chargés des devoirs qu'ils ont remplis jusqu'ici, et s'ils ont toujours cherché à mériter les suffrages du public, leur nouvelle position leur commandera de faire de nouveaux efforts pour mériter de plus en plus son bienveillant concours.

L'*Abeille* n'a qu'à se féliciter du patronage qui lui a été accordé; depuis quatre ans sa circulation s'est fort étendue et le nombre des annonces qui lui sont apportées a plus que doublé. Cette prospérité même impose aux propriétaires de nouvelles obligations. Le journalisme se transforme rapidement; il suit le mouvement qui entraîne l'industrie et le commerce vers le progrès. Nous ferons en sorte de ne point nous laisser devancer par nos confrères de la presse et d'augmenter progressivement l'intérêt de journal.

Les promesses de prospectus ne signifient rien; aussi n'en ferons nous pas. Les améliorations que nous méditons se réaliseront toutes sans que nous ayons besoin d'y appeler l'attention du public, et nous avons l'espoir que celui-ci nous saura gré de nos efforts.

Notre ligne politique reste naturellement la même: nous ne mettrons dans la défense de notre cause ni moins d'ardeur ni moins de sincérité que par le passé. La littérature et les nouvelles trouveront également une large place dans nos colonnes.

Voilà en quelques mots notre programme: il est court mais nous tâcherons de l'exécuter fidèlement.

☞ FRANÇOIS CALONGNE est candidat à la place de Quatrième Justice de Paix de la paroisse d'Orléans, pour remplir la vacance occasionnée par la démission du Jugé Derbès.
31 déc — LE PEUPLE.

MM les Editeurs,
☞ Veuillez annoncer que M. E. A. MICHEL est candidat à la place de Quatrième Justice de Paix de la paroisse d'Orléans, pour remplir la vacance occasionnée par la démission de l'hon. Alexandre Derbès.
VOTANTS DU 4ME.

Avez-vous une maladie de Foie?

☞ Cette question, bien qu'alarmante, est cependant fort naturelle aujourd'hui que les maladies de foie sont devenues si fréquentes aux Etats-Unis. Il y a peu d'affections dangereuses qui n'aient leur origine dans une lésion de cette organe essentiel. La plupart des maladies rangées ordinairement dans la classe de celles qui sont causées par le refroidissement, la Consomption, n'ont pas d'autre origine. "Ceci a été entièrement démontré par l'action salutaire de les médicaments [illegible] qui ont [illegible]." Voici ce que disent des milliers de personnes. Ce remède est trouvé, et son effet est certain. [illegible] en plus de malades n'en sont [illegible] l'expérience de son action [illegible] l'appétit à propos.

Lecteur, avez-vous une maladie de foie ou toute autre maladie provenant d'un dérangement hépatique? Ne perdez pas un moment, et allez vite acheter une boîte de pilules de Dr McLane; elles vous rendront la santé. C'est le seul remède découvert jusqu'à présent dans lequel on puisse placer une confiance absolue.

A vendre chez Sauvé et Mont, 111 rue de Chartres, et chez tous les pharmaciens de la ville.

☞ L'estomac prépare les éléments de la bile et du sang, et si le travail en est imparfait, la maladie de foie en est la conséquence naturelle. Il est que le foie est attaqué, et que l'estomac n'a pas la force nécessaire qu'il y est à faire, est d'employer un remède qui agisse directement sur l'estomac, la source principale du système de l'homme. Nous recommandons pour ces sortes de maladies les Amers Allemands du Hoofland préparés par le docteur C. M. Jackson, de Philadelphie. Ce remède agit comme tonique, change l'état du sang et remet les entrailles à leur état normal.

A vendre chez J. WRIGHT & Co.,
24 déc—12 d — No 137, rue de Chartres

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI SOIR, 1ER JANVIER.

Aujourd'hui, 1er de l'an, il ne s'est fait que peu de transactions. Les ventes de coton ne se sont élevées qu'à 500 balles aux prix que nous avons mentionnés dans notre rapport d'hier. Le télégraphe a annoncé l'arrivée d'aucun des steamers.

Inférieur,	6— @ 6¼	Fair	10— @ 10¼
Ordinaire,	8— @ 8¼	Fully fair,	10¼ @ —
Middling,	8¾ @ 9	Good Fair,	11— @ —
Good Middl.	9¼ @ 9½	Good and fine,	12— @ —
Middling fair,	9¾ @ 9¾		

Les opérations de sucre ont embrassé 400 boucauts. Fair, de 3¾ @ 4 cts; fully fair, 4¼ cts. Il s'est vendu barils de mélasse de 23 @ 27 cts le gallon.

Il ne s'est rien fait sur le marché à la farine.

2,500 sacs de maïs ont été pris à 56 cts le boisseau.

Il ne s'est pas opéré de changement sur le marché aux comestibles. Une vente de 500 barillets de graisse en lieu à 11½ cts la livre.

Nous n'avons pas remarqué de transactions dans les autres articles.

Le change est lourd. Le cours de la place est comme suit:

Sterling, 107¾ @ 108½; Paris, 5f. 25 @ 5f. 20.
Traites sur New-York, 60 jours, 2½ @ 2¾ d'escompte.
Checks, 1 @ 1½ pour cent d'escompte.
Aucun navire n'a été frété aujourd'hui.

Avis.
BUREAU DE L'AUDITEUR.

Bâton-Rouge, 20 décembre 1852.

LES collecteurs des taxes d'Etat pour l'année 1851, dont les noms suivent, n'ayant pas versé dans le trésor de l'Etat, à l'époque fixée par la loi (le 1er décembre 1852), les sommes et balances qu'ils ont collectées, ils sont par le présent déclarés concussionnaires, et le montant dû par chacun d'eux est porté en regard de son nom, conformément à la 33e section de l'acte intitulé: "Acte pour établir et organiser le département du Trésor," approuvé le 26 janvier 1847.

Liste d'assessments.			Licences
J. D. Nix, col. de la par.	Catahoula,	$3,324 62	$315 00
W. L. Knox, shérif	Carroll,	1,225 [illegible]	60 00
W. Hampton,	Franklin,	2,410 00	40 00
C. J. Mandeville,	Caldwell,	309 [illegible]	35 00
D. B. Fronsdale,	Union,	722 [illegible]	35 10
Allen Harris,	Ouachita,	2,070 [illegible]	Pas de lic.
L. F. Smith,	Bossier,	940 [illegible]	40 00

3 jan—10f — LOUIS BORDELON, collecteur.

AVIS.

LE public est informé que la vente de l'HABITATION et des ESCLAVES de feu M. Norbert Ranson, de St-Jean-Baptiste, annoncée pour le 12 de courant, n'aura point lieu ce jour-là; des annonces ultérieures feront connaître le jour de la vente.
3 jan—3f — A. GRAILHE.

Quartier-général—LÉGION DE LA LOUISIANE. Nouvelle-Orléans, le 3 janvier 1853—Cinq mouvement du 28.—Conformément à l'ordre général No 31, du major général John L. Lewis, la Légion de la Louisiane prendra les armes les samedi 8 janvier, lundi, le 8 janvier 1853, à neuf heures du matin, sur la nouvelle Place d'Armes, rue des Remparts, pour une inspection de brigade, et pour se réunir aux autres brigades de la division, afin de célébrer dignement l'anniversaire de la mémorable journée à laquelle ils participèrent.

Le major L. Gally commandera l'artillerie; il lui faire une salve nationale sur la nouvelle Place d'Armes et sur la place Washington le 7 janvier au coucher du soleil, et des semblables salves, le 8 janvier au lever du soleil, et au coucher du soleil.

Les commandants des compagnies remettront à l'inspecteur de brigade, le major Chatry, un contrôle exact des hommes présents sous les armes et à la dite revue.

La compagnie des Chasseurs de 1814 et 1815, capitaine Capdevielle, devra se rendre sur la place une demi-heure avant l'heure précisée pour former les grilles et en garder les portes.

Le lieut. col. O. Rickholds commandant l'infanterie, et le major L. Gally commandant l'artillerie, sont chargés de l'exécution du présent ordre.
F. CHATRY, inspecteur.
3 janv — D. AUGUSTIN, Major-général

ELIXIR TONIQUE ANTI-GLAIREUX DU Docteur GUILLIE.—Élixir de la faculté de Paris, cher Vallier du Légion d'Honneur, préparé par Dupont, pharmacien à Paris, rue [illegible], No 14, sous les yeux et par les soins de l'auteur.

Pour la prompte expulsion des glaires; pour la guérison de l'asthme humide, des rhumes, des fluxions catarrhales chroniques, de la coqueluche, de l'hydropisie, de la goutte, [illegible] ... [illegible]

[illegible] B. E. MOUGIN, Pharmacien, [illegible] et Dauphine et Bourbon.
Qui [illegible] 3 janv

E N débarquement du navire Bay State, venant de Bordeaux [illegible] en vente chez [illegible]
PAUL JUGE FILS & Co.

[illegible] ... ... A. W. DUBAIL, [illegible]

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

Nouvelles d'Europe de quatre jours plus récentes.

ARRIVÉE DU PACIFIC.

Amélioration sur le coton—Baisse sur les céréales.

DETAILS INTERESSANTS.

New-York, 1er janvier.—1 h. P. M.

Le steamer Pacific a mouillé à son wharf aujourd'hui à midi, après une traversée de 17 jours de Liverpool. Il apporte une série de terribles coups de vent. Les nouvelles qu'il a apportées vont jusqu'au 15 décembre, et sont conséquemment de quatre jours plus récentes que celle du Canada. En voici le sommaire:

Liverpool, 15 décembre.

Depuis le départ du Canada (le 11) les demandes pour le coton ont été assez modérées, et les ventes de ces jours d'affaires n'ont pas excédé 15,000 balles, dont 3000 achetées le samedi. Mais le lundi suivant, à l'arrivée du steamer Asia (apportant des nouvelles des Etats-Unis jusqu'au 1er) il s'est fait 8000 balles; le mardi, il y a eu quelques changemens; les prix ont été à plus fermes, et on a vendu 6000 balles. Durant ces trois jours les spéculateurs ont acheté 3,500 balles.

La circulaire de Brown, Shipley & Co, dit que le marché est plus ferme, et note une hausse de 1/8 d. par livre, sur les qualités middlings. Les autres qualités sont sans changements. A la fermeture du marché les cours étaient comme suit: fair Orléans 6; middling Orleans 5 1/2, fair Mobile et Uplands 5 3/4; et middling 5 3/8. (Les cours donnés par le Canada, étaient fair Orleans 6, middling Orleans 5 7/16, fair Mobile et Uplands, 5 3/4, et middling Uplands 5 5/16 d. la livre—Rect.)

Le marché aux céréales a été déprécié depuis le départ du Canada, les demandes par spéculation ayant cessé le samedi. La farine a fléchi d'un shilling par baril depuis les trois derniers jours, et le blé de 2 d. les 70 livres.

Le porc et le bœuf sont rares et en demande. Le jambon a été languissant, il y a eu baisse d'un à deux shillings dans ceux de description irlandaise.

Les affaires à Manchester s'amélioraient.

Ministère anglais.

L'opposition au ministère gagne de la force dans le Parlement, et l'on s'attend à une lutte acharnée.—Les débats sur le budget ont été remis au jeudi 16.

France—Liste civile de l'Empereur.

La France est tranquille. La liste civile de Louis Napoléon a été fixée à vingt-cinq millions de francs.

En général, les nouvelles européennes sont d'une nature pacifique et satisfaisante.

Dernières nouvelles de Liverpool
AMELIORATION DANS LE COTON
(De notre correspondant privé.)
Liverpool, 15 décembre.

Il y a eu des améliorations dans les demandes de coton, depuis le départ du Canada, et les ventes des quatre derniers jours se sont montées à 21,000 balles sur lesquelles les spéculateurs en ont pris 5000 et les exportateurs 1000. Les prix ont haussé de 1/8 d. sur quelques descriptions. Aujourd'hui le fair Orléans est coté 6 1/2 d. et le middling 5 1/2 d. la livre.

La farine continue à être dépréciée et on cote actuellement 26 sh. 3 d. à 28 sh. 6 d. le Western Canal et les marques de l'Ohio. Le maïs a fléchi—Ventes de jaune à 34 sh. le quintal. La graisse est de vente difficile—60 sh. le quintal.

Marché monétaire.

Le marché monétaire de Londres continue à être aisé. Consolidés 100 1/8 à 100 1/4.

Marché au coton du Havre.

Havre, 12 décembre.

Il y eu de bonnes demandes sur le marché au coton durant ces trois derniers jours, et les prix ont été un peu plus fermes, bien qu'il n'y ait pas eu de changements notables dans les cours à la fermeture.

Le Franklin et l'Asia.

New-York, dimanche soir, 2 janvier.

Le steamer du Havre, Franklin, est arrivé ce matin de Southampton, par la voie d'Halifax.

Il n'y a pas d'apparence de l'Asia jusqu'à ce moment.

AVIS D'ELECTION.

ATTENDU qu'a une élection qui a eu lieu lundi 27 décembre, en vertu de la nouvelle Constitution, pour Gouverneur, Lieutenant Gouverneur, Sénateurs, Représentans, &c. &c., quatre candidats pour représenter le quatrième district représentatif de la Nile-Orléans, (dans le 2me district); P. Conrad, T. McKeon, Paul Pecquet et V. Herrmann ont reçu le même nombre de voix, savoir: 340; les deux autres candidats Octave Lefebvre et Peter K. Wagner ayant reçu un plus grand nombre de voix, ont été déclarés élus; qu'aucune élection n'a été faite pour [illegible] pour le quatrième district représentatif de la Nile-Orléans; et attendu qu'en vertu d'un acte de la Législature approuvé le 25 janvier 1847, il est pourvu que si, à une élection, il n'y a point eu d'élection dans un délai de dix jours qui suivront la première élection.

En conséquence avis est par le présent donné aux électeurs dudit 4me district représentatif comprenant toutes les parties du 2me district de la Nouvelle-Orléans, s'étendant de la rue Canal à la rue St Louis et du fleuve au lac, qu'une élection aura lieu samedi 15 du courant, pour un Représentant dudit district pour remplir la vacance créée par la non-élection de ce district, tel qu'il est mentionné ci-dessus.

Les scrutins seront ouverts de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, aux précincts suivants désignés par le Conseil de Aldermen de la Nile-Orléans, et seront tenus par les commissaires et greffiers qui seront nommés conformément à la loi.

Précinct No 8—A l'Hôtel de la rue Conti.
Commissaires: E. Sabastian, Arthur Fourier et Robert Wood—Greffiers: A. A. Canon, Alphonse Four[illegible].

Précinct No 9—A la Maison de pompe No 15, rue de Bourbon entre Bienville et Conti.
Commissaires: Robert Abbott, Thomas Wilson, Edouard Fellows. Greffiers: E. N. Fleurage et Lewis J. Grace.

Les votes seront comptés immédiatement après la clôture du scrutin et les retours devront être faits au shérif conformément à la loi.

Bureau du shérif de la paroisse d'Orléans, 3 janvier 1853. — JAMES F. FRERET.
3 janv — shér. ff.

A LOUER—La maison en briques à trois étages, No 124, rue St Louis. Cette maison vient d'être réparée. Pour plus amples détails s'adresser au No 11, rue Bourbon.

DECOUVERTE IMPORTANTE.

Guérison des Fistules sans l'emploi douloureux et dangereux du bistouri, des caustiques et des médicaments.

BAUWAN DELMAU, inventeur de ce traitement simple mais efficace, retenu quelques jours seulement à la Nouvelle-Orléans. Les malades peuvent le consulter en s'adressant immédiatement à la chambre 43, bâtisses Paulding, No 3, rue St-Charles, de 1 heure à 3 heures de l'après-midi. On peut également lui écrire par la poste. M. Delmau fournira des preuves de guérisons radicales qu'il a opérées dans plusieurs cas. Guérison de toutes sortes de plaies et de maladies de peau. — 3 jan—3

PHILIPPE ALLENET,
No 53 et 55, rue de Chartres.

REÇOIT en ce moment par navires Peter Marcey et Connecticut du Havre, et Benjamin Franklin de New-York:

Un grand assortiment de galons de soie rubans noirs velours, soutache en fil, laine et soie, galons fil et coton de tous les numéros—lacets de fil de coton et de fil Roches, cordelières en soie et glands en soie pour manteaux de dames, franges en laine pour meubles et glands en laine pour lits, laines à broder de Berlin, laines de Saxe à tricoter.

Le magasin de laines à broder et de mercerie a constamment plus de 1250 nuances de laine, à broder, un grand approvisionnement de modèles assortis, aiguilles, crochets, &c. &c. — 3 janv

Avis de Société.

NOUS avons, ce jour, associé à nos affaires MM. H. MURRAY et A. CHOPARD de cette ville, et continuerons le même genre d'affaires à notre ancien magasin, No 68, rue Tchoupitoulas, près de la rue Poydras, sous la raison de DONNELLY, BEZZINA & CO. — DONNELLY & BEZZINA.

AVIS.

LES soussignés ayant, ce jour, formé une société sous la raison de DONNELLY, BEZZINA & Co pour le commerce des PRODUITS DE L'OUEST et du NORD, remercient leurs amis et le public en général de l'appui qu'ils ont accordé à l'ancienne maison et espèrent que cet appui ne leur fera pas défaut.
G. BEZZINA.
H. MURRAY.
1 jan—3f — A. CHOPARD.

$5 de Récompense.

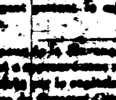

PERDU un chien de chasse, bout de taille, fond blanc, avec de taches jaunes. Une bonne récompense sera donnée à celui qui le ramènera au No 44, rue de Chartres.
1er janv—3f

RIZ de la Caroline—30 tierçons en débarquement du brick Gulnare, à vendre par
1 jan — B. VALLS, 75, rue des Magasins.

WHISKEY D'ECOSSE—En débarquement du navire Lady Falkland—8 poinçons des marques favorites de Islay et Campbeltown à vendre par WILLIAMSON, ZABATIN & Co.
1 jan—6f — 20 1/2, rue Poydras

MELASSE en futailles—A vendre, deux magnifiques récoltes, l'une à environ 130 milles et l'autre à 25 milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans. Pour plus amples détails, s'adresser à
JUAN Y. DE EGANA,
1 jan — 47, rue Bienville

BISCUITS, parisis, glacés à la vanille—200 douzaines glacés à la vanille, en débarquement du navire W. Nelson, à vendre par
1 janv — HENRY VALETON, 90 St Louis

JUS de framboises et de groseilles—200 caisses en débarquement du navire P. Marcy et à vendre par
1 janv — HENRY VALETON, 90 St Louis

DAMEJEANNES—300 damejeannes de 5 gallons, 100 do 3 do, 100 do 2 do.
A vendre par — HENRY VALETON,
1 janv — 90, St Louis

Damejeannes.

EN débarquement du navire John Parker, venant du Havre:
300 damejeannes de 1 gallon,
800 do de 2 do, 250 do de 3 à vendre par
1 jv — PAUL JUGE FILS & Co. 27 St Louis

Une Demoiselle.

ON a besoin d'une JEUNE DAME, habituée à la vente des modes et objets de fantaisie. De bons appointements lui seront donnés et on lui procurera une demeure agréable. On a également besoin de deux excellentes ouvrières en modes. S'adresser à
D. P. WAYMOUTH,
31déc—3f — 17, rue de Chartres

EN débarquement du navire Colombie, venant de Londres,
[illegible] douzaines conserves anglaises du Comté & [illegible]
[illegible] de Worcestershire de Lea & Perrins
[illegible]
31 déc — G. VALETON & Co.

CHAMPAGNE, marque Pétridam—60 paniers en quarts et pintes, en débarquement du navire Connecticut, du Havre, à vendre par
G. VALETON & Co.
31 déc — rue Tchoupitoulas

RAISINS secs—[illegible] à vendre par G. VALETON & Co.

VINS de [illegible] à vendre par G. VALETON & Co.

100 [illegible] en débarquement du navire [illegible], à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co.
26 déc — 28, rue de la Douane

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Samedi.

Steamship J [illegible] Talbot, Lavaca via Galveston
Navire [illegible], Porter, Liverpool
Barque [illegible] Ann Dailey, New-York
[illegible] Henry Shelton, Allen, Baltimore
Goëlette Zebra, Mitchell, Liberia, Afrique.

Arrivés Samedi.

Navire Lady Falkland, Smith, Glasgow
John & Lucy, Curling, Londres
Barque John Gardner, ——, Belfast
Delphos, Loveitt, Savannah
Henriette, Trost, Rio Janeiro
Sheet [illegible], Wilson, Boston
Fortune, Loveland, Richmond
Goëlette [illegible], Reed, Mobile

STEAMBOATS.

Granada, Greenway, Lafourche—coton, &c.
J M Kell, Hall, Bayou Macon—coton, &c.
Pearl, Goodman, Louisville
Joe Strader, Leavy, Cumberland Bluffs.
Indiana, Cotterill, de Cincinnati—fromage, graisse, farine, sucre-candi, cire, whiskey, patates, pois, langues, lard, bœuf, foin, &c.
Hendricks, Morris, St Louis—jambons, patates, pommes, farine, tabac, viande salée, &c.
Grenada State, Hardis, Pittsburg.
Texas, Woldsworth, de Minden—coton.
Susquehanna, Reed, Cincinnati—chargement de provisions diverses.
F S W Hill, Newell, Nashville
A Fussier, Decatur, Attakapas, sucre, mélasse.
Wetumpka, Gibbs, Wetumpka.
Silas Wright, Crabtree, de Cincinnati,—chargement de provisions diverses.
Bienvenu, Boyd, Rivière Yallabusha

Arrivés Hier.

Steamship Mexico, Place, Indianola via Galveston
Navire Continental, Drummond, New-York
Caledonia Braddee, Rowland, Philadelphie
Nicholas, Rudolph, Liverpool
Nathaniel Thompson, Hill, Cardiff
Holyoke, Paine, Cardiff
Gen Berry, Seavy, Bordeaux
Barque Aphrodite, Bray, Boal
Brick Meta, Alonzo, Boal
John Williams, Goodspeed, San Juan de Nicaragua
Goëlette Midas, Roach, Havane.

STEAMBOATS.

Chester, Sterling, Parisarville—coton.
Brian, Swinner, Camden—coton.
St Charles, Applegate, Fort Caddo—coton, &c.
Magnolia, Thomason, Vicksburg—Coton.
Compromise, Cooper, Shreveport—coton.
Anna No 2, Johnson, de St Martinville.
N W Downs, Hogan, Donaldsonville—sucre, mélasse.
New Latona, Hooper, Bayou Sara—sucre, mélasse, coton.
John Swasey, Maillot, Bayou Sara—coton, sucre, &c.
Dest. Betsy, Wilson, Lafourche—mélasse, sucre.
E D White, Elfert, Bâton Rouge.
Mary Foley, Delferes, Lafourche.
Princess No 2, Phelps, Vicksburg—coton.
Golden Gate, Baldwin, Cincinnati—cuir, beurre, chandelle, fromage, légumes, viande salée, farine, corde, &c.
Lexington, Mather, de Louisville—chargement de provisions diverses.
Arkansas, Bennett, Fort Smith—coton, tabac.
Hungarian, Collier, Cincinnati—patates, pommes, toile d'emballage, farine, corde, viandes salées, porc, chandelles, cuir, whiskey, fromage, beurre, &c.

Memoranda.
Ports des Etats Unis.

New-York, 24 décembre—Expédié, navire Howard, Reed, N-Orléans; barque Baltimore, Ramsey, do; barque Ann Iris, Clark, do; parti, navire Rajah, Jones, do.

Boston, 23 décembre—Arrivé, navire Afghan, Ransome, N-Orléans; navire Sterling, Davis, do; 22, expédié, navire Clara Wheeler, Nelson, do; navire Muzzey, Mitchell, do; 24, barque Archimedes, Mitchell, 24, expédié, navire Turell, Hiler, do; navire Sylphide Lawry, do.

Providence, 19 décembre—Arrivé, barque A G Hill, Young, N-Orléans; barque Marilla, West, do; expédié, 23, goëlette Harriet A Stephenson, Post, do.

Philadelphie, 25 décembre—Expédié, goëlette Mary Ann, McFarland, N-Orléans.

Ports Etrangers.
Par le steamer Canada.

Partis pour la Nile-Orléans—Rosina, de Cardiff; Naples, de Deal; Allan, Colonist, Belmont, Jamaica, Carrie, Jenny Lind, Inez & John McKenzie, de Liverpool; Lady of the West, de Bristol.

A Rio Janeiro pour la N-Orléans—Barque Riding Sun N-Orléans.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui

Bayou Macon	J M Kell, Hall	5 h P M
Cincinnati	Joe Milanger, Collier	5 h P M
Mobile	St Charles, Post	4 h P M
Cincinnati	Granite State, Harlett	5 h P M
Vicksburg	Princess No 2, Broadwell	5 h P M
Bayou Sara	John Swasey, Maillet	Midi
Bayou Sara	New Latona, Hooper	5 h P M
Rivière Rouge	Lucy Robinson, Cabe	5 h P M
Rivière Ohio	Norma, Foster	Midi
Covington	London, Dunham	Midi
Alexandria	Dr Batey, Wilson	5 h P M
Baton Rouge	E D White, Elfert	10 h A M
Rivière Ohio	Golden Gate, Baldwin	5 h P M
Rivière Tennessee	Huntsville, Bell	5 h P M
St Louis	Bluff [illegible]	5 h P M
Tiperville	Fulton, [illegible]	12 h M
Cincinnati	Indiana, Neal	5 h P M
Pittsburg	Silas Wright, Coolidge	5 h P M

Galerie Daguerréotype
de MOISSENET,

No 1, rue du Camp, encoignure Canal.

LES personnes qui désireraient faire faire leurs portraits au daguerréotype par sont invitées à visiter la galerie MOISSENET; elles pourront se convaincre par elles-mêmes de la beauté de ses daguerréotypes de cette maison. A l'aide d'un procédé de son invention, et d'une longue expérience en photographie, M. Moissenet obtient des résultats que les autres artistes ont vainement cherché: ses daguerréotypes sont d'une pureté, d'une netteté et d'une vigueur surprenantes, et l'animation en est parfaite.
23 déc—1m

Changement de domicile.

F. FABRE & Co, ont transféré leur magasin d'habillement au No 99 rue du Magasine, à l'encoignure des rues ST-CHARLES et COMMUNE, au-dessous de l'hôtel St-Charles. Ils appellent l'attention de tous leurs amis et du public sur le grand assortiment d'habits confectionnés complétés par les derniers arrivages de New-York.

Habillements pour enfans et jeunes-gens.
F. FABRE & CO.
Encoignure St-Charles et Commune,
(Au dessous de l'Hôtel St-Charles.)

APPELLENT l'attention du public sur leur grand assortiment d'habillements pour jeunes-gens et enfans. Ces vêtements sont de la dernière mode et sont offerts en vente aux conditions les plus raisonnables.
15 déc—1m

Chemises! Chemises! Chemises!
F. FABRE & CO.

APPELLENT l'attention de leurs amis sur leur grand assortiment de Chemises de toile et de coton de la dernière mode de Paris.
15 déc—1m

A LOUER.

LE beau magasin situé No 69, rue du Canal (ancien No 13) entre Camp et Magasins, occupé en ce moment par F. A. Hébrard. Possession en sera donnée le 15 janvier prochain. Il y a dans le local un bel entrepôt à deux étages. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. — 22 déc

BOUCAUTS à sucre à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co
28 déc — 28, Douane

CIGARES de la Havane—250,000 marques suivantes: Dos Hermanos, Gata de Agua, La Clay, Flor de la Habana, Jupiter, Victoria, Figaro, Constancia, Fragancia, Cabanas, Imperiales, et plusieurs autres des plus recherchées.
G. JORDA, importateur,
28 déc — No 8, rue Customhouse, au premier.

VIN rouge en barriques et en caisses—23 barriques vin rouge St Estèphe.
22 barriques vin rouge St Julien,
17 do do Ch. St Denis.
10 do do Pauillac Médoc,
100 caisses do do St Julien,
47 do do Léoville, à vendre par
28 déc — POREE & GIRARD, 7, rue St Louis.

VIN BLANC en 1/2 barriques et en caisses—15 demi barriques vin blanc Haut-Sauterne,
20 demi barriques vin blanc Haut Barsac.
32 caisses vin blanc Haut-Sauterne.
15 do do Haut-Barsac.
15 do do Ch. Yquem, à vendre par
28 déc — POREE & GIRARD, 7, rue St Louis.

EAUX DE VIE—35 quarts et barriques, 43 caisses jenevres de marques suivantes, Ph. Godard, L. de Laide, A. Cantos, J. Hennessy Marquet, St Charles, Fo & Co, à vendre par — POREE & GIRARD,
28 déc — 7, rue St Louis.

LIQUEURS—10 damejeannes whiskey Monongahela, 3 damejeannes vieux Madère, 104 paniers anisette superfine, 15 caisses guignolet, à vendre par
28 déc — POREE & GIRARD, 7, rue St Louis.

VERMOUTH—En débarquement du Massachusetts de Marseille—200 caisses Vermouth Le Noilly Fils & Co, à vendre par — ANT GIRAUD,
28 déc — 46, Vieille Levée

SARDINES—30 caisses de 100 quarts boîtes sardines à l'huile de la marque Chatelain Jne et Baron en magasin et à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co.
28 déc — 28, rue de la Douane

VIEUX rye whiskey—12 barils vieux rye whiskey, en magasin et à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co.
28 déc — 28, rue de la Douane

Porcelaines dorées!

32 CAISSES porcelaine peinte et dorée, articles de fantaisie, et pour ménage à vendre en bloc ou par caisse par — BERNARD TURPIN,
28 déc — No 20 Vieille Levée

A VENDRE par le soussigné à l'arrivée du navire John Currien, attendu incessamment de Marseille:
35 barils amandes sans coque.
47 do grosses châtaignes de la montagne, venant de Gênes.
400 caisses vermicelli et macaroni d'Italie.
15 fromages de Parme.
JOSEPH LANATA, No 11, rue Jefferson—12, rue Toulouse
28 déc

SAVON de Cadix—100 caisses en débarquement et à vendre par — JOSEPH LANATA, No 11, rue Jefferson—12, rue Toulouse

ATTENDU par le navire San Pietro, de Palerme:
12 pipes vin vieux de Marsala,
20 barriques et 28 quarts, do do.
A vendre par — LANATA, GANDOLFO & CO.,
28 déc — 9 et 10, Jefferson.

EN débarquement du navire Bay State, venant de Bordeaux,
20 barriques vin rouge ordinaire.
4 bouteilles liqueur [illegible], grandeurs assorties,
4 do [illegible]
Par — LANATA, GANDOLFO & CO.,
28 déc — 9 et 10, Jefferson.

CIGARES DE LA HAVANE—125,000 marques suivantes: Cabanas, Cazimir, Partagas, Sevillana, etc. etc., en débarquement du brick P. Soulé, venant de la Havane et à vendre par
J. M. DARALLERO, importateur,
No 24 Vieille Levée, entre Douane et Bienville.
On trouvera toujours à ce magasin, No 30 rue St Charles, des Cigares de toutes marques, ainsi que du tabac [illegible] et Portugais et des [illegible] Cabanas et des marques de Partagas, Figaro, Ugues, Intimidad, Lola Montez, etc. etc.

ETRENNES.

On trouvera également aux magasins ci-dessus des Regalias du premier qualité, en boîtes de 25 cigares. Tous les cigares sont garantis véritables. — 27 déc

Soies! Soieries!
P. MARGUES,
No 15, Rue Condé, Maison Pontalba.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages un grand assortiment de soieries qu'il vendra au-dessous du prix de la place.
17 déc

Boucaux et Boîtes.

100 CAISSES Boucaux à candy.
150 grosses boîtes, verre blanc, comprenant un assortiment complet, à vendre par
C. CARRERE,
2déc — encoignure Condé et Ursulines

A vendre.

LA mulâtresse MILLY, âgée de 19 ans, bonne domestique de maison, cuisinière et blanchisseuse. Elle parle l'anglais et l'espagnol et est parfaitement garantie. S'adresser à — V. & E. MAGRAN,
16 déc — 25, rue St Louis

MATCHES.

LES ALLUMETTES de L. A. Guillemain, à de vent Cirque, No 26, à vendre de M. Lacour, à New-York, dans à vendre par
J. P. LAND, No 125, rue de Chartres

AVIS—AVIS—AVIS.

AVANT après qu'une maison de cette ville faisait affaires sur une vaste échelle, [illegible] ... [illegible]
ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.

HOTEL DE LA RUE DU CIRQUE,
ENTRE PERDIDO ET POYDRAS.

[illegible]

ETRENNES.

ETRENNES! ETRENNES!
50 pour cent de rabais sur les Gantemagie.
F. GRAS,
Encoignure Esplanade et Vieille Levée.

A L'HONNEUR de prévenir ses connaissances et le public en général que devant se retirer des affaires, il vendra ses marchandises (bijoux fins) au rabais de 50 pour cent de rabais. Son assortiment de bonbons et dragées pour rivaliser avantageusement avec tous les autres magasins que le bon goût. Ayant reçu de France un grand assortiment de fruits cristallisés ainsi que toutes sortes de pastillages, Mil. les amateurs de bon vin rouge, blanc et Champagne, ainsi que de toute espèce de liqueurs trouveront chez lui de quoi se satisfaire et le tout à des prix réduits. Son magasin de la rue Rempart et Hôpital est aussi abondamment pourvu et pourra satisfaire tous les goûts.
2 janv—4

ETRENNES.
VICTOR HEBERT & Co.,
149, RUE DE CHARTRES.
AVIS TRES IMPORTANT.

AYANT reçu seulement par le navire Peter Marcy le complément de leurs articles pour étrennes, DONNENT AVIS qu'en raison de ce retard, ces articles seront positivement vendus au prix coûtant.

L'envoi se compose des dernières nouveautés parues à Paris, en librairie,—Jouets mécaniques, Cristaux, Encriers, Coupes, Baguiers, Bénitiers; un splendide assortiment de Paniers du dernier goût, garnis de fleurs et de chocolat, etc., etc. — 30 déc

LA Librairie de LELIEVRE, No 216, rue Royale—Toujours abondamment pourvue de ce qui constitue une librairie véritablement RELIGIEUSE & CLASSIQUE, s'est augmentée par les derniers arrivages, d'un grand assortiment de livres pour étrennes, tels que:

Livres de Prières, reliures riches et très riches, dont les prix sont fixés tellement bas que les acheteurs en seront étonnés.

Livres instructifs et moraux pour étrennes.

Livres pour l'amusement et l'instruction de la jeunesse depuis 5 cents jusqu'à 50 cents et au-dessus.

Sa position envers les éditeurs lui permettant d'obtenir les conditions les plus larges possibles, Lelièvre fixe toujours ses prix au plus bas.

Il continue à faire un très grand rabais sur les livres de son propre fonds, ainsi que sur toutes les éditions de livres de piété.

On trouve toujours chez lui:

Les ouvrages sur la langue française par Noël & Chapsal, Poitevin, Martin, Bonnifaux, Letellier, Napoléon Landais, Bescherelle, &c, &c, &c.

Les cours d'histoire de:

L'Abbé Drioux, le Père Loriquet, Mme de Saint Ouen, Bossuet, Lamé Fleury, &c, &c.

Les géographies de:

Adrien Balbi, Ansart, Gaultier, Drioux, Meissas & Michelot, &c. Et le précis de géographie à l'usage des écoles américaines par Desnoyers.

Livres élémentaires de mathématiques.

Idem pour l'étude de la littérature.

Idem — de grec et de latin.

Idem concernant les sciences et les arts.

Encyclopédie Roret.

Articles de dessin. Etuis de mathématiques. Fournitures pour écoles. Articles pieux, &c. Fournitures de comptoir et de bureaux.

AU LIVRE ROUGE,
58, rue de Chartres,
Dernier arrivage de la saison.

LA maison A. Paya & Co., a déballé aujourd'hui un riche et magnifique assortiment d'objets d'étrennes, arrivant directement de Paris. On ne peut rien voir de plus élégant ni de meilleur goût que les *Parfumeries de luxe*, que vient de recevoir cette maison. Les couvertures en ivoire sculpté, en nacre incrustée de pierreries, en écaille de l'Inde incrustée d'or, etc, etc, méritent d'être examinées.

Aussi:

Porte-monnaie en écaille, en nacre et en ivoire d'un genre nouveau.

Coffrets à ouvrage, en cuir de Russie, modèle Pompadour.

Chapelets riches en ivoire, nacre, cornaline, corail, grenat, etc. etc.

Pipes en véritable écume de mer, montées en argent.

Pendules à calendrier, marquant au mois, articles de [illegible], admis à l'exposition de Londres.

Christ et autres sujets religieux, façon ivoire sur socles et encadrés, etc, etc, etc.

Cette maison voulant se placer au premier rang sous tous les rapports, vient d'entrer dans une très bonne voie; tous les articles seront mis, à des prix fabuleux par leur modicité!

N. B.—Nous prévenons celles de nos pratiques qui n'ont pas encore fait leur choix, qu'il ne nous reste que peu de boîtes de nos bonbons dans le genre de Paris.
A. PAYA & Co.
30 déc — 56 rue de Chartres

TH. MOREAU,
Encoignure Royale et Toulouse.
Grande Exposition de JOUETS,
Nécessaires, Cristaux, Porcelaine
ET EN GENERAL DE
Tous Articles d'Etrennes
Pour les Jours de Noël et premier de l'An.
Prix Fixe.

BONBONS ET CHOCOLATS FINS DE PARIS.

LES soussignés ont reçu leur assortiment ordinaire de BONBONS et de CHOCOLAT à la crème, dont la supériorité est si bien reconnue.

Les cartonnages, pour le bon goût, ne laissent rien à désirer.
A. PAYA & CO.,
31 déc—15f — 56, rue de Chartres

Jouets et articles de fantaisie.
E. LUSSAN,
Rue Royale, No 102, près l'encoignure Conti,

PREVIENT ses amis et le public en général qu'il vient de recevoir un joli assortiment de marchandises de fantaisie, telles que lingerie, broderies pour dames, porte-monnaie, porte-cigares, cravates, cols, éventails de toutes sortes, boutons de chemises, peignes, brosses, etc., etc.

Jouets d'enfans de toutes sortes, qu'il offre à vendre au plus bas prix.

Mme LUSSAN

Prévient en nombreuses clientèle qu'elle vient de recevoir de Paris un superbe assortiment de COSTUMES DE BALS pour hommes et pour dames, qu'elle offre à louer exclusivement pour tous de société, aux prix les plus modérés.

BRODERIES en or et en argent.

Mme Lussan se charge aussi, sur commande, de broderies en argent, or, etc., aux costumes, gilets de bal, ornements mécaniques, robes, châles, etc.
15 nov—3m

POUPEES! POUPEES!

3 Caisses poupées en peau, assortis No 6 à 10,
20 do cire do de grandeurs,
5 barils corsages assortis,
1 do de agate, cristal et autres,
Reçu directement des manufactures et à vendre à des prix réduits chez
URIAH ALPOLLARD & Co.
13 déc — 28, rue du Canal, près Chartres

REDUCTION DE PRIX.
L. BINOCHE,
30, Rue de Chartres, encoignure Douane.

A L'HONNEUR d'informer les dames, qu'ayant fait cette année des achats considérables, il vendra ses marchandises à des prix excessivement réduits. Son assortiment se compose principalement des articles suivants:

Satins riches, chinés et à volants,
Manteaux Talmas et Pages; mantelets en tous genres,
Châles en crêpe de Chine brodés,
Chapeaux de dames, Chemisettes, Fleurs,
Lingeries, dentelles; manchettes brodées,
Jupons brodés; bandes brodées au-dessous de cours.

Peignes d'écaille; manchettes fourrures, velours, éventails, écrans, boutons, porte-monnaie, bracelets et rubans.

Et un grand choix d'articles pour étrennes.
24 déc—1m

Manufacture de Sirop et Candis.
JOHN WINCON,
Confiseur et Pâtissier,
No 55, rue de la Vieille Levée.
VENTE EN GROS ET EN DETAIL.
15 déc—1m—ab

Habillements Confectionnés.
GODCHAUX, FRERES
107 & 108, Rue de la Vieille Levée.

REÇU par les derniers arrivages de New-York et du Havre et à vendre aux conditions les plus libérales:

Chemises françaises blanches en Madapolam.
" " " devants de toile.
" " " toute toile.
" " " couleurs nouveaux dessins.
Cravates, cols, mouchoirs de poche des plus nouveaux.
Paletots, pardessus en tweeds, drap pilote, castor et fantaisies de tous genres et des meilleures manufactures.

Un grand choix d'étoffes pour pantalons d'après les plus nouveaux dessins et des meilleures maisons de Paris.

Gilets drap, casimir, cachemire, satin, velours et fantaisies de tous genres.

Chapeaux, etc. etc.

Aussi:

L'assortiment le plus complet en habillements d'enfants, de tous genres. — 20 déc

No. 116, rue de la Vieille Levée,
(*Entre les deux Marchés.*)
C. CARRERE

VIENT de recevoir les articles suivants, lesquels sont offerts à des prix très réduits:

Fournitures de bâtisses;—Peintures, couplets, crochets, poignets, verrous, serrures, loquets, vitres, clous.

Outils pour charpentiers:—Galères, verloppes, rabots, moulures, scies, équerres, niveaux d'eau, vilbrequins, etc.

Couteleries:—Couteaux de poche, rasoirs, poignards, poignées métalliques, cuirs à rasoirs, cartes à jouer, dominos, aiguilles, papier, etc.

Articles de chasse:—Fusils, plombs, capsules, couteaux de chasse, articles de pêche, poires à poudre, cordes de violons, lunettes, pêgues, etc. — 24 déc

Escrime! Escrime!

ED. CAZERES, de retour d'Europe, a l'honneur d'informer le public et ses anciens élèves qu'il vient d'ouvrir sa salle d'armes au No 51, Passage de la Bourse. Comme par le passé il continuera ses leçons à domicile et les pensionnats, et espère par ses soins toujours mériter le patronage des gens de bien.
15 déc—1m

Salle de Concerts et Salon de Lecture.
MECHANIC'S INSTITUTE.
Rue Philippa, entre les rues Canal et Commune.

CETTE salle vaste et commode, dont le comble construit est adapté à un bon acoustique, a été nouvellement disposée pour des concerts [illegible] par le [illegible] ... [illegible] des personnes qui désireront en faire usage pour des bals ou des concerts, à des conditions fort libérales.
S'adresser à — LUTHER HOMES, Trésorier.

VINS DE OPORTO ET DE MADEIRE—En débarquement par le navire Gibraltar, venant de Lisbonne:
40 1/4 pipe vieux vin d'Oporto.
40 1/4 do do de Madère.
200 barils vin blanc de Lisbonne.
A vendre par — PAUL JUGE FILS & CO.,
31déc — 17, rue St-Louis.

SACS EN PITRE—300 balles grande sacs, à vendre par — SECCOMB, VOORHIES & CO.,
31 déc — 15, rue Tchoupitoulas.

TOILE D'EMBALLAGE—100 balles, à vendre par — SECCOMB, VOORHIES & CO.,
31 déc — 15, rue Tchoupitoulas.

BEURRE—300 frequins, à vendre par
SECCOMB, VOORHIES & Co.,
31 déc — 15, rue Tchoupitoulas.

RIZ—87 tierçons riz de la Caroline, à vendre par
SECCOMB, VOORHIES & Co.,
31 déc — 15, rue Tchoupitoulas.

CHANDELLES de l'Etoile—500 caisses, à vendre par — SECCOMB, VOORHIES & Co.,
31 déc — 15, rue Tchoupitoulas.

A VENDRE en débarquement du navire Connecticut, arrivé du Havre:
[illegible] de Gruyère.
[illegible]
J. M. CURIEN,
29 déc — encoignure Condé et Dumaine

WHISKEY—[illegible]
C. T. BUDDECKE & Co.

PRUNES—[illegible]
C. T. BUDDECKE & Co.

DAMEJEANNES—[illegible]
C. T. BUDDECKE & Co.

[illegible]

CHANDELLES [illegible]
[illegible] & CO.

TABAC [illegible]
[illegible] & CO.

ETRENNES.

ETRENNES! ETRENNES!
REDUCTION DE PRIX,
Chez F. Jeanbold, No 68, rue de Chartres.

LE soussigné prévient ses amis et le public en général, que désirant écouler le restant de ses jouets et objets d'étrennes, il vendra, à partir de ce jour, ces articles au plus bas prix possible.
24 déc — F. REYFOID.

ETRENNES! ETRENNES!

GRAND ASSORTIMENT d'objets de toutes espèces pour Noël et jour de l'An.

BRONZES—Pendules, Candélabres, Flambeaux, Encriers, Vide-poches, Presse-papiers, Coupes, &c, &c.

BIJOUTERIE—Montres et chaînes pour dames, dormeuses et boucles d'oreilles en diamants, bagues et broches en diamants, boutons, chaînes de gilet, et colliers, &c. &c.

PORCELAINES & CRISTAUX—Vases, Corbeilles, Statuettes, Cornets, Coupes, Vases chinois, Veilleuses, &c. &c.

Verres Bohême, Flacons, Vide-poches, Verres, Boîtes à poudre, Baguiers, &c. &c.

LAMPES—Lampes modérateur, bronze et porcelaine.

BOITES, NECESSAIRES, JEUX—Boîtes d'ouvrage, Nécessaires pour dames et hommes. Boîtes à odeurs, à gants, à cigares, à thé. Boîtes vides et à compartiments, papeteries. Boîtes et Caves à liqueurs, Jeux de toutes sortes. Tous ces objets sont en bois de rose, Palissandre, Boule et Marqueterie; ils sortent de la maison Tahan, à Paris.

JOUETS—Un assortiment considérable de jouets de toute sorte.

MEUBLES DE LUXE—Quelques beaux meubles de luxe en boule et marqueterie.

ARTICLES DIVERS ET DE FANTAISIES—Un grand choix d'objets des articles de Paris, tout ce qui s'est fait de plus nouveau.

Un grand assortiment de chemises toile, toile et coton. Bonneterie, ganterie, parfumerie, cols et cravates. Mouchoirs, éventails, Mouchoirs, cannes et parapluies, bracelets, &c. &c.

MM. LION, PINSARD & Cie font rappeler au public que leur stock est entièrement nouveau et choisi avec soin.

Quant aux prix, ils seront excessivement bas.
LION, PINSARD & Cie, 66 & 68, rue Royale, encoignure Bienville. — 21déc—10f

OBJETS D'ETRENNES
En vente chez
ADOLPHE BLACHE,
68, rue Royale, entre Conti et Bienville.

CE magasin, complètement rééquilibré en vue des prochaines fêtes, se recommande par la diversité et la richesse des objets qu'il offre en vente. Les personnes qui désireront donner des étrennes y trouveront une variété d'articles de fantaisie entièrement nouveaux, tels que:

Boîtes et Meubles.

Boîtes et tables à ouvrage; nécessaires de voyage;
Caves à liqueurs et à odeurs;
Corbeilles de mariage;
Boîtes à gants, à mouchoirs et à bijoux;
Etagères et encoignures en acajou et palissandre;
Fauteuils et chaises pour enfants;
Toilettes et lavabos avec garnitures en porcelaine coloriée pour enfans.

Bronzes:

Groupes et statuettes, candélabres, bobéchiers, porte-cigares, presse-papier, etc., en bronze et imitation.

Porcelaines et Cristaux:

Lampes modérateur en porcelaine décorée, garnitures de cheminée, garnitures de toilette, pendules, coupes, boîtes en cristal, vide-poches, groupes et statuettes en porcelaine et en biscuit, tête-à-tête, verres d'eau, etc.

Articles divers:

Eventails, jumelles et lorgnettes, bracelets, bagues et garnitures de robes en bijouterie vraie, carnets de bal, coiffures, porte-bouquets, souvenirs, livres de messe, et en général tout ce qu'on peut désirer en nouveautés parisiennes.

Jouets:

Au premier étage, on trouvera un étalage spécial de toute sorte de jouets d'enfans, de poupées et trousseaux, de petits meubles, de services en porcelaine et de ménages pour petites filles. — 16 déc

LIVRES POUR ETRENNES.
Plus de 2000 volumes de tous les formats,
Pour Dames, Demoiselles et Enfans,
reçus par VICTOR HEBERT & Co,
149, rue de Chartres.

CES ouvrages ont été choisis parmi ce qui a paru de plus nouveau, de plus récent en littérature, de plus beau comme illustration et de plus riche, et de meilleur goût quant à la reliure, entre autres:

Versailles, Palais, Musée, Jardins.
Monuments de l'histoire de France.
Contes de Charles Nodier.
Stc-Vincent de Paul, par l'abbé Orsini.
La Vierge, par Orsini.
Les Madones peints d'après nature.
Paris monumental et historique.
L'Univers illustré.
Aventures sur mer et sur terre.
Frère et Sœur ou les bienfaits de l'éducation.
Histoire d'un casse-noisette.
Le Prince Coqueluche.
Aventures du Prince Chenevix.
&c. &c. &c.

Livres de Piété français, anglais et espagnols.
17 déc

Pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'An.

HENRY VALETON vient de recevoir un assortiment des plus complets des articles suivants:

VINS DE BORDEAUX—Château Haut-Brion & Lafitte 1840 et 1841, grand vin Château Léoville 1846, Château Latour, Lafite, Bordeaux, Grand vin Médoc, Vieux St Julien Médoc et autres vins rouges en barriques et en caisses.

VINS BLANCS—Grand vin de Sauterne 1844 en bouteilles et demi-bouteilles: Barsac, Haut Preignac de Larrieu, Chablis, Moselle, Hockeimer, Johannisberg, &c. &c.

CHAMPAGNE—Moet Moët, non pas mousseux, Veuve Cliquot, Jenny Lind, Perrier, Heidsieck-Monnert, Cabinet, &c. &c.

MADERE—Sherry, Old Reserve Port, Duff-Gordon Port, vieux Malaga doux, Muscatel de Labonne, Muscat de Frontignan, [redacted] Alicante, Xérès vin de Tenerife, [illegible], Liqueurs Lacerton 1798, vieux Rhum Jamaïque, Kirschwasser, Absinthe, Genièvre Hollande, Arrack, [illegible], et en général toute une série d'articles de plus recherchés dans le commerce des vins, liqueurs et épiceries fines, offerts ici à des prix aussi avantageux que partout ailleurs, pour de la comptant ou de papier sur la ville.
15déc — No 90, St Louis, près Royale.

P. & E. REILLY & Co.

ONT l'honneur de prévenir les dames qu'ils viennent de recevoir de leur Maison de New-York une grande quantité de marchandises de tous genres, ce qu'ils ont eu l'avantage d'acheter à des réductions de 25 à 35 pour cent sur les prix connus; demandés en cette ville.

Indiennes françaises depuis 15 cts.
Mousselines de laine riche,
Barège, broché,
Ecossais,
Cachemire,
Batiste de laine,
Robes de soie riches depuis $13 la robe.
Taffetas changeants, Ecossais à 75 cents.
Lampas, Cérébe, Ripe &c.
Cols Mousquetaires,
Dito Routine,
Manches brodées,
Chemisettes,
Mouchoirs Riches,
Toiles de Bal.
Rideaux brodés à 20 $ de rabais.
Do — toile double.
P. & E. REILLY & Co.
14déc—30 — Encoignure Canal et Royale.

JOHN V. CHILDS,
GRAVEUR ET IMPRIMEUR,
DE CARTES DE VISITE ET DE MARIAGE,
No 16, rue du Camp,
Adjoignant l'entrée réservée aux dames
du City Hotel.

P.S.—Cartes imprimées sur planches déjà gravées. Plaques de portes et toutes sortes de gravures exécutées avec la plus grande diligence sur or, argent et cuivre.
J. V. CHILDS,
14 déc—1m — 16, rue du Camp

TAPIS—Tapis de velours et Wilton, magnifiques de Bruxelles, à trois plis, fins, superfins et ordinaires.

Nous avons reçu récemment un fort stock de tapis ci-dessus, les dessins en sont beaux et nouveaux. A vendre à bas prix par — CHITTENDEN & DAMERON,
27 déc — 26, Chartres et 27, Douane

Vor. HEBERT & Co.
No 149, RUE DE CHARTRES.
PUBLICATIONS NOUVELLES
PAR ABONNEMENT.

Magasin de l'Enfance, recueil mensuel.—Prix par an à la N. Orléans — $2
Les Fées du Christianisme,
50 livraisons à 5 cents — $2 50
La Mercure de France,
Revue littéraire et artistique, sous mensuelle.
Prix par an à la Nouvelle Orléans — $6
Passe-temps des Dames et des Demoiselles,
Journal de Modes, paraissant chaque mois.
Prix par an — $4 50
17 déc.

PENSION FRANÇAISE,
RUE DAUPHINE, No 50,
Entre Bienville et Douane.
8déc

Traites sur Paris, l'Angleterre et New York, à vendre par
A. & J. DENNISTOUN & Co.,
21 nov—1m — 26, rue Gravier

BRIQUES ET BOIS DE CONSTRUCTION.
A VENDRE—S'adresser à — G. TOURNADE.
3 jan—1m — 75, rue Conti et rue No 20 rue Hercules

TABAC en feuilles—40 balles de Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, en débarquement de la barque Italienne, venant de la Havane.—Aussi: tabac en feuilles de Cuba, à vendre par
T. QUADRAS & Co,
20 déc — 14 rue de la Douane

EN magasin et à vendre 1 [illegible]
126,500 cigares El Duende,
8 balles papier pour cigarettes,
7 balles indigo, vin de Xérès.
A vendre par — T. QUADRAS & Co,
20 déc — 14, rue de la Douane

MAGASIN DE CHAUSSURES,
Encoignure Royale et Dumaine
VENTES EN GROS ET EN DETAIL.
POUR DAMES.

Bottines chapeau, laces, 1re qualité, boutonnées, en drap, prunelle ou satin [illegible] ... [illegible]

[illegible]

Pour jeunes garçons.

Bottines à boutons, en castor, satin français, chevreau, chagrin, verni, [illegible], Molière, escarpins &c. en veau ciré ou verni.

AUSSI:

Pour domestiques des deux sexes.

Chaussures chevillées en cousues, de travail ou habillées, dans les prix réduits.

[illegible]

[illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

LUNDI 3.
La première représentation de
SEMIRAMIS,
Grand opéra de Rossini.
Mme Widemann,
Fleury Jolly,
M. Genibrel.
☞ On commencera à 6 heures 3/4.

THEATRE AMERICAIN.

☞ Les animaux savans de Donetti continuent d'attirer la foule. Il y aura cette semaine, une représentation tous les soirs et samedi 8 janvier, à midi.

La plus Grande Merveille du Siècle.

☞ La Troupe d'animaux savans de Donetti, revenue de son voyage, jouera la PANTOMIME et DANSERA sur la corde tendue. HERR VON SPIEGALEN, le célèbre acrobate, fera ses merveilleux tours de force. Le spectacle se terminera par une exhibition d'étoiles produites par le Kaleidoscope.

Loges et parquets 75 cents; Enfans, 50 cents; Secondes et Troisièmes 50 cents; Galerie 25 cents.

Les portes s'ouvriront à sept heures, et le spectacle commencera à sept heures et demie.

On pourra se procurer des loges de 10 heures à midi, et de 2 heures à 4 de l'après-midi.
M. HUMINGTON, directeur.

THEATRE ST-CHARLES.

Bénéfice de Mlle Julia Dean, qui jouera dans deux pièces.

Lundi 3 janvier 1853.

YAZIO OR THE ITALIAN WIFE,

LA CRACOVIENNE, dansée par Mlle Vallée
MY HAPPY HOME, romance chantée par Mlle Virginie Kemble.

Le spectacle se terminera par le vaudeville intitulé:
MORNING CALL.

Mardi.
La tragédie de Philip Augustus.

LES CAMPBELLS!!

Représentation au Odd-Fellows' Hall.
Cinq Représentations Seulement.

LES VRAIS CAMPBELL MINSTRELS

ANNONCENT respectueusement à leurs amis de la Nouvelle-Orléans et des environs qu'ils ne donneront que cinq représentations à partir de MARDI soir, 28 du courant. Il y aura chaque soir un nouveau programme.

Le célèbre mime et maître de ballet LEON ESPINOSA, jouera tous les soirs.

Le bureau sera ouvert de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi. Billets 75 cents; chaise à son—en 50 cents.

EXHIBITION DURANT LA SAISON.

L'EXHIBITION DE FIGURES EN CIRE &c. de Signor Vannucchi est actuellement ouverte au COMMERCIAL HALL, rue St-Charles, encoignure Perdido.

Billets d'entrée:—50 cents. Les enfants et les domestiques moitié prix. Les élèves, lorsqu'ils viendront en corps, 15 cents chacun. Les instituteurs n'auront rien à payer. Pour les détails voir les petites affiches. Les portes seront ouvertes tous les jours, le matin, à midi et le soir. — 13 nov—6m

Deuxième Bal annuel des Maçons

Un grand Bal des Maçons aura lieu JEUDI SOIR, 20 janvier 1853, à la salle des Odd Fellows, encoignure Camp et Lafayette. Les Maçons seront revêtus de leurs costumes complets et le Bal sera donné au bénéfice de la caisse de secours et sous la direction du Bureau maçonnique de secours.

Directeurs:

R F McGuire,	W L Knox,	Samuel G Risk,
S M Hart,	R Herrman,	A Schreiber Jr,
John Gedge,	C B Clapp,	W M Perkins,
F Catonge,	J M Beck,	J L Lewis,
Edward Barnett,	T N Blake,	M A Foute,
J T Clarke,	J H Holland,	C W Kearney,
F Farmerle,	C W Jordan,	W H Hutchings,
F N Freiboner,	W P Coleman,	Jean Chatard
John Friedrick,	O Dolleys,	Jacob Gaimore,
Alexander Phillips,		

Comité d'invitation:

C M Emerson,	John McIver,	W Moul,
T R Beady,	O Hause Jr,	S Solomon,
Henry Bier,	Joseph Magne,	A S Rosenthal,
S Magne,	W F Balestier,	J Q A Fellows,
F W Meyer,	F W Ohldorf,	G Walters,
F H Sell,	R H Bennett,	T Gibbons,
E Jacobs,	H R Swasey,	J Valdejo,
G W Race,	Z Lebon,	A Bois,
D J Ricardo,	A Joseph,	Theo Paillet,
L H Place,	N Commandeur,	D Drube

☞ BILLETS—Cinq piastres pour l'admission d'un Dame et d'un Monsieur.
☞ Un Orchestre a été engagé.

Les Messieurs qui désirent inviter des Dames sont priés de donner leurs noms à l'un des membres du Comité d'Invitation ou les laisser au bureau de D. J. Ricardo, No 46, rue de Camp.
Par ordre — JOHN McKEE,
31déc—jusq. 20 — Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nile-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nouvelle Orléans, 30 décembre 1852.

CONFORMEMENT aux dispositions de la sixième section de la Charte de cette Compagnie, une réunion des actionnaires aura lieu lundi, 17 janvier prochain, à midi, au Bureau de la Compagnie, encoignure Bienville et Chartres, pour élire neuf Directeurs.
Par ordre du Bureau de Direction,
30 déc — BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire

Compagnie du Grand Chemin de fer de Jackson, de la Nouvelle-Orléans et du Nord.

Nouvelle Orléans, 25 décembre 1852.

UNE réunion des actionnaires de cette compagnie aura lieu au bureau de la compagnie No 45, rue Carondelet, samedi 15 janvier 1853, à midi.

En vertu de la 9me section de la Charte, aucun actionnaire ne pourra voter sans qu'il n'aura pas opéré tous les versements exigés.
Par ordre du bureau.
25 déc—jusq. — JOHN CALHOUN, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

No 45, Rue Carondelet.

DES propositions seront reçues à ce Bureau pour la fourniture de 1000 barils et plus de coquilles du Lac, propres et en bon état. Chaque baril doit être de 4 pieds cubes.

Des propositions seront aussi reçues pour la fourniture de coquilles d'huîtres. Le tout doit être livré sur le lieu avril, sur la ligne du chemin, rue Calliope, entre Claiborne et Galvez, sur la levée de l'Avenue Carrollton et telle autre endroit qui pourraient être désignés entre Carrollton et l'habitation de M. Better Kenner.

Les propositions devront mentionner la qualité et la quantité de coquilles qui devront être livrées à chaque endroit.
26déc — JAMES CLARKE, Ingénieur en chef.

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Marchands.

Nile-Orléans, 27 décembre 1852.

L'ELECTION annuelle des Directeurs aura lieu au Bureau de la Compagnie, lundi 10 janvier 1853, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. — JOHN PEMBERTON.
28 déc—jusq. 10 — Président.

Bureau du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans et Carrollton.

Nile-Orléans, 9 décembre 1852.

AVIS—Une élection des Directeurs de cette Compagnie pour l'année suivante, aura lieu au bureau le lundi 10 janvier prochain, entre 10 heures A. M. et 2 P. M.
Par ordre de la Direction.
9déc—1m — CHARLES BAQUIE, Secrétaire.

Bureau du Railway de Jefferson et du Lac Pontchartrain.

Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1852.

AVIS—Une élection des Directeurs de cette Compagnie pour l'année suivante, aura lieu au bureau le lundi 3 janvier prochain, entre 10 heures A. M. et midi et quart.
Par ordre de la Direction.
24déc—10f — CHARLES BAQUIE, Secrétaire.

Compagnie de Gaz.

Nouvelle-Orléans, 3 décembre 1852.

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu au bureau de la Compagnie, lundi, 3 janvier prochain, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi.
6déc—1m — P. N. WOOD, Trésorier.

AVIS.—Succession de Charles Fortier.

LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre cette succession, sont priées de les présenter le plus tôt possible à
BENJAMIN & MICOU,
24 déc—10f — 103, rue du Canal.

L. MAJESTE,
Commissionnaire et Importateur.
Vins Bordeaux et Marseille, Cognacs, Liqueurs, &c. &c.
No 115, rue de Chartres,
21déc—ab — Entre St Louis & Conti.

D. BORNIO Jr.,
Marchand Commissionnaire et Importateur de cigares, tabac et café de la Havane.
Rue Gravier, No 34.

FDO. DE FUENTES. — J. CHALARD.

Fdo. de FUENTES & Co,
Marchands Commissionnaires,
No 30, rue de la Vieille-Levée,
Importateurs de produits de Bordeaux, de Marseille et de la Havane.
1déc—1m

Guérison instantanée.

POUR LES CORS, OIGNONS, ET LES ONGLES rentrant dans la chair, ainsi que toutes les maladies des pieds, par une méthode nouvelle, sans douleur et sans danger.

M. LEVI, chirurgien pédicure du No 1, rue Goudouit, et rue Rapin & Rivoli, No 4, rue de Rivoli, Paris, protégé par le Prince-Président et la noblesse de Paris et de Londres, vient d'arriver dans cette ville, et offre ses services au public. Il opère sans douleur et sans danger [illegible] ... [illegible] de 10 heures A. M. à 4 heures P. M.

Copies des Certificats.

De Sa M. I. Napoléon III—Je certifie que M. Levi m'a ôté les cors avec une extrême habileté.
LOUIS NAPOLEON BONAPARTE.

De Sa Grace le Duc de Cleveland—Je certifie que M. Levi m'a complètement guéri des cors.
CLEVELAND.

De Sa Grace le Lord Archevêque d'Armagh—Je certifie que M. Levi m'a enlevé mes cors sans me faire souffrir.
JOHN G. ARMAGH, 28, Charles St.

De très noble marquis de Lansdowne—M. Levi m'a enlevé mes cors avec une grande habileté et un succès complet.
LANSDOWNE.

De Robert Ferguson, Médecin ordinaire de Sa Majesté la reine d'Angleterre. M. Levi a extrait deux cors de mes pieds avec une grande habileté et sans souffrance.
ROBERT FERGUSON, 9, Queen St.
May Fair—Londres, 9 mars 1851.

Je certifie que M. Levi m'a extirpé plusieurs cors avec une habileté et une dextérité complètes.
GEO. GUVELLIER, M. D. Paris.

En sus des témoignages ci-dessus, M. Levi a plusieurs milliers d'autres [illegible] ... Havre et Gênes, Nile Orléans. — Midée—1m

PAR le navire Bay State de Bordeaux:
20 barriques vin [illegible] à Bordeaux,
45 do [illegible]
47 do [illegible]
30 barils do [illegible]
THOMAS [illegible] & Co.
30 déc — [illegible] rue Canal

CIGARES de la Havane—[illegible] milliers de toutes marques [illegible] ... [illegible]
B. [illegible] & XIQUES,
[illegible] de la Douane

DOMESTIQUE—[illegible]

[illegible] No 4, LA GRANDE [illegible]

[illegible]

[illegible] Octobre pro. [illegible]